

Election au Conseil de paix et de sécurité de l'UA

Retentissant échec du Maroc

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8116 – SAMEDI 15 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Crimes nucléaires en Algérie

La France doit assumer ses responsabilités

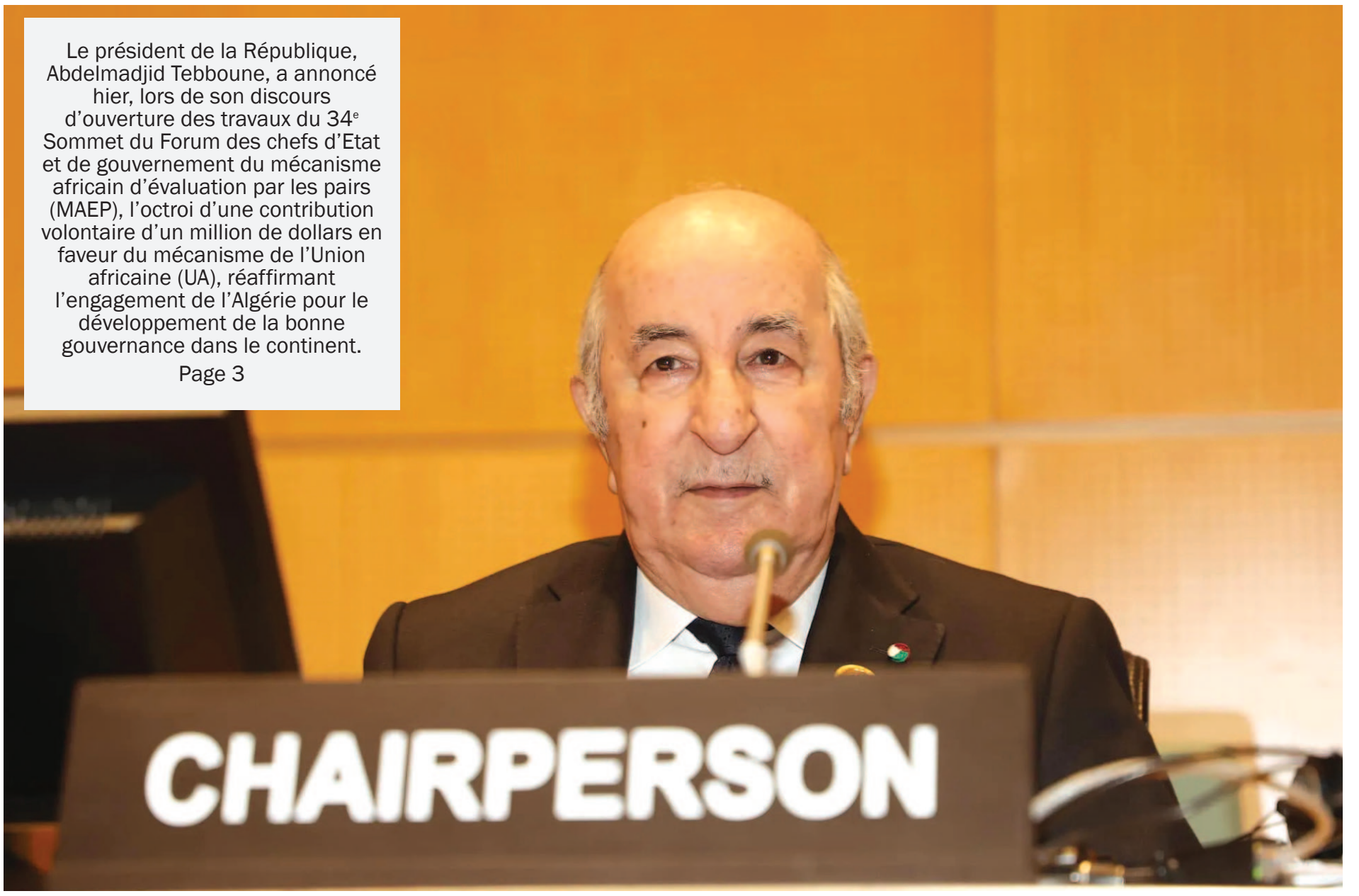
Page 2

Tebboune préside le 34e sommet du MAEP

L'ALGÉRIE, LE PARTENAIRE SOLIDE DE L'AFRIQUE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé hier, lors de son discours d'ouverture des travaux du 34e Sommet du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), l'octroi d'une contribution volontaire d'un million de dollars en faveur du mécanisme de l'Union africaine (UA), réaffirmant l'engagement de l'Algérie pour le développement de la bonne gouvernance dans le continent.

Page 3



SYNDICAT PARAMÉDICAL

Saihi se penche sur les revendications

Page 5

OCCUPATION SIONISTE

LE LIBAN HAUSSE LE TON

Page 7

16e JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA reprend son fauteuil de leader

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CRIMES NUCLÉAIRES DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

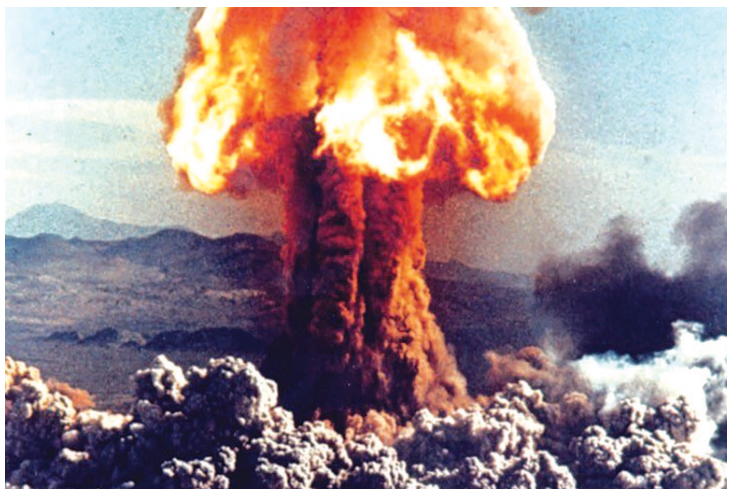
La France sommée d'assumer ses responsabilités

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a lancé un appel solennel à la France afin qu'elle reconnaisse officiellement sa pleine responsabilité dans les crimes nucléaires commis dans le Sud algérien et qu'elle assume les conséquences de ses atrocités.

Lors de l'ouverture d'une journée d'étude, jeudi dernier à Alger, intitulée «Explosions nucléaires en Algérie : un crime contre l'humanité et l'environnement», M. Boughali a déclaré que «la France doit reconnaître officiellement sa responsabilité pleine et entière dans ces crimes nucléaires, non pas de manière superficielle mais par un engagement moral clair», devant un auditoire composé de membres du gouvernement et de parlementaires.

Il a précisé que cet engagement devrait inclure la décontamination des sites affectés par les radiations et les déchets nucléaires, ainsi que la restitution des archives des sites d'essais, afin que des experts algériens puissent évaluer les dommages et prendre les mesures appropriées. Le président de l'APN a insisté sur le fait que la France devait rendre justice aux victimes de ces explosions nucléaires et à leurs familles, en tenant compte de la tragédie qu'elles ont subie. Il a également rappelé que l'Algérie n'accepterait jamais de tourner la page sans une reddition de comptes. «Nous ne tolérerons pas que ce crime demeure sans reconnaissance», a-t-il averti.

Il souligné que cette démarche est «une responsabilité qui nous incombe et que nous devons assumer, et nous n'abandonnerons jamais nos engagements envers notre peuple, nos chouhada et toutes les victimes qui souffrent encore aujourd'hui», précisant que ces explosions sont «un crime



imprescriptible, notamment avec la persistance de leurs effets sur la santé, en raison des radiations présentes sur les sites où elles ont eu lieu». Il a également insisté sur «l'importance de rectifier les termes liés à ces crimes (explosions et non essais)», soulignant qu'il incombe à l'APN «une grande responsabilité du point de vue de la préservation de la dignité des chouhada et des victimes».

L'appel du président de l'APN s'inscrit dans une critique plus large de la manière dont la France gère cette question, tentant de minimiser l'ampleur des faits en adoptant une loi censée indemniser les victimes, mais qui ne tient pas compte des explosions survenues à Reggane et In Ikker, et impose des conditions inacceptables pour l'indemnisation. «Cette loi n'est qu'une tentative superficielle, fondée sur des contre-vérités et des illusions, pour éviter de reconnaître la réalité des faits», a-t-il affirmé. L'Algérie, forte de sa souveraineté et de son histoire, reste «fermement attachée à ses revendications légitimes et ne renoncera jamais» à honorer la mémoire de ses martyrs et de ses victimes. «L'Algérie indépendante, fondée sur le droit, ne tolérera pas que ses sacrifices soient réduits à de simples chiffres dans des rapports muets», a déclaré M. Boughali. Il a souligné l'importance de la souveraineté de l'Algérie dans la définition de sa politique étrangère, qui repose sur les principes de la Révolution, rejetant toute forme d'ingérence extérieure et saluant les positions des défenseurs de la justice et de la coexistence pacifique des peuples. Par ailleurs, il a salué les efforts déployés par l'Armée nationale populaire (ANP) dans le déminage de la bande frontalière, une zone dangereuse en raison des mines laissées par l'occupant français.

LA LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME À L'ORDRE DU JOUR

M. Boughali a, en outre, annoncé l'ouverture officielle du dossier de la criminalisation du colonialisme français en Algérie. Cette démarche vise à adopter une loi incriminant les crimes coloniaux et contraignant la France à reconnaître sa responsabilité pour les exactions commises, y compris les essais nucléaires et les massacres de civils. Dans cette perspective, une conférence parlementaire internationale a été proposée pour fédérer les pays ayant subi des crimes coloniaux et des essais nucléaires, et pour coordonner les démarches juridiques visant à obtenir justice.

M. Boughali a également suggéré d'instituer une journée internationale pour les victimes des essais nucléaires, coïncidant avec le 13 février, date du premier essai français à Reggane en 1960. Cette initiative permettrait de rappeler les souffrances des victimes et de maintenir la pression sur la communauté internationale pour une reconnaissance effective de ces crimes. Les participants à cette journée ont unanimement plaidé pour l'ouverture du champ à la double poursuite pénale et civile, afin de permettre aux victimes et à leurs familles de porter plainte contre la France devant les tribunaux internationaux.

Au-delà des enjeux politiques et juridiques, la question de la préservation de la mémoire a également été au cœur des préoccupations des autorités et des chercheurs. Parmi les recommandations formulées figurent la création d'un centre national de la mémoire nucléaire, chargé d'étudier les impacts sanitaires et environnementaux des explosions nucléaires. Il a également été préconisé la mise en place d'un programme de suivi médical des victimes, avec des contrôles de santé réguliers et un accompagnement spécifique. De plus, les participants ont appelé à l'intégration du dossier des explosions nucléaires dans les manuels scolaires pour transmettre aux nouvelles générations la mémoire de cette tragédie. Ce devoir de transmission se traduira également par le soutien à la production de films documentaires et d'études scientifiques. Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a indiqué, jeudi dernier, que les explosions nucléaires dans le Sahara algérien constituent l'un des crimes d'extermination les plus atroces. Sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, il a écrit : «Aujourd'hui marque le 65e anniversaire de la catastrophe des explosions nucléaires menées par le colonialisme français dans le désert algérien, rappelant au monde l'un des crimes d'extermination les plus atroces qui ont empoisonné la terre et coûté des vies.» Il a ajouté que «la honte enfouie sous le sable continue de répandre son poison et de faire de nouvelles victimes à cause de l'irresponsabilité du néo-colonialisme».

Sihem Bounabi

«Des crimes contre l'humanité»

LES ESSAIS nucléaires criminels et dévastateurs français ont été réalisés dans un Sahara algérien vierge et authentique par sa pureté, ses habitants, son ciel et ses palmiers, par un colonisateur brutal et sans état d'âme envers un peuple innocent et sans défense. C'est ce qu'a déclaré, jeudi, le wali d'Oran, Samir Chibani, au siège de l'organisation nationale des Moudjahidine, à l'occasion du 65e anniversaire des crimes nucléaires français dans le Sud de l'Algérie le 13 février 1960.

Le wali d'Oran a souligné que les essais nucléaires perpétrés par les autorités coloniales françaises dans le Sud algérien resteront, à travers l'histoire, des crimes contre l'humanité commis avec préméditation, entraînant une responsabilité juridique pour un crime qui ne saurait être prescrit.

Le wali a souligné que le dossier du crime honteux commis par l'État français a connu des développements importants, puisque l'exigence de l'Algérie de tenir la France pour responsable de l'élimination des déchets catastrophiques des explosions nucléaires a été clairement et explicitement incluse dans la législation environnementale nationale.

Il a également mentionné que cette nouvelle loi a pour but de renforcer les droits des générations actuelles et futures, à travers un texte juridique relatif à la gestion et au contrôle des déchets et à leur élimination. Le wali a affirmé que l'Assemblée nationale populaire l'a ratifié en janvier dernier, précisant que le peuple algérien exige la reconnaissance des massacres commis par le colonialisme, comme l'a souligné le président de la République Abdelmadjid Tebboune dans son discours à la nation en décembre dernier, dans lequel il a déclaré : «Le colonialisme a laissé en Algérie des maladies dont souffre encore aujourd'hui notre peuple du Sud».

Le wali a rappelé que le président de la République a récupéré, quelques mois à peine après son investiture pour le premier mandat, les crânes des héros tombés en martyrs, emportés par les criminels dans leurs musées. Une opération d'envergure symbolisant le soutien à tout ce qui est mémoire, en plus de la création d'une chaîne de télévision dédiée à cet effet.

Il a par ailleurs souligné que les martyrs et les moudjahidine resteront une source de fierté pour les générations à venir, vu le nombre de victoires acquises par la nation.

Plus grande est la valeur des sacrifices et de la souffrance, meilleur est l'avenir des peuples qui se construisent à partir de leur passé, a-t-il dit.

D'Oran, Brahim Mazi

«Une honte pour la France !»

LE MINISTRE des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a déclaré, lors du colloque international organisé à Reggane, en commémoration du 65e anniversaire des explosions nucléaires françaises en Algérie, que ces explosions demeurent un «crime contre l'humanité» et «une honte pour la France».

Lors de son discours, le ministre a insisté sur l'importance de reconnaître et d'analyser l'ampleur des conséquences de ces explosions nucléaires, tout en réaffirmant la position de l'Algérie sur la défense des droits des victimes.

M. Rebiga a également affirmé que l'Algérie s'engage activement à collecter des données sur les dommages matériels et humains causés par ces explosions et a salué les efforts des institutions nationales dans la conduite des enquêtes scientifiques.

Il a ajouté que le dossier des explosions nucléaires, tout comme d'autres questions relatives à la mémoire nationale, est «non négociable et inaliénable». M. Rebiga a aussi rappelé l'importance des actions entreprises par l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la préservation de cette mémoire, soutenant que «notre histoire, marquée par les sacrifices de nos glorieux chouhada, est essentielle pour la défense de notre intégrité nationale»,

Il convient de noter que le colloque a réuni des chercheurs, des universitaires ainsi que des représentants d'organisations de Polynésie et de France concernées par ce dossier. Plusieurs communications ont été présentées, abordant les aspects juridiques des crimes nucléaires français et leur impact sur les populations. Des témoignages poignants de victimes, tant d'Algérie que d'autres pays touchés par ces essais, ont été partagés, soulignant la violence et l'inhumanité des actions coloniales. Cette rencontre a également permis de poser les bases d'une réflexion approfondie sur la responsabilité pénale de la France pour ces crimes et d'explorer les voies possibles d'obtenir justice pour les victimes. Elle a rappelé l'urgence de reconnaître ces actes comme des crimes contre l'humanité ainsi que l'importance d'une reconnaissance officielle.

S. B.

TEBBOUNE PRÉSIDE LE 34e SOMMET DU MAEP

L'Algérie, maillon fort de l'Afrique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé hier, lors de son discours d'ouverture des travaux du 34e Sommet du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), l'octroi d'une contribution volontaire d'un million de dollars en faveur du mécanisme de l'Union africaine (UA), réaffirmant l'engagement de l'Algérie pour le développement de la bonne gouvernance dans le continent.



«Partant de l'engagement de l'Algérie à soutenir le MAEP et à lui permettre de s'acquitter de ses missions, mon pays a décidé d'apporter une contribution volontaire d'un million de dollars pour soutenir le processus d'évaluation, en exécution des conclusions qui en découlent», a déclaré le chef de l'Etat lors de son allocution en sa qualité de président du MAEP.

Pour le président Tebboune, cette démarche traduit l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement du rôle du MAEP et du développement de la bonne gouvernance en Afrique. «Le forum du MAEP est un mécanisme efficace pour l'évaluation des politiques et le renforcement des mécanismes pour accélérer le développement et concrétiser la stabilité en Afrique. Les défis auxquels est confrontée l'Afrique nous obligent à travailler dans un esprit de solidarité et de responsabilité afin de dépasser les difficultés monétaires qui réduisent les capacités du MAEP et limitent ses objectifs. La situation financière délicate du MAEP constitue une véritable entrave devant la régularité de son travail, en raison du retard qu'accusent certains pays pour le paiement des contributions, ce qui a affecté la concrétisation de son programme», a-t-il déclaré.

Soulignant que «la réunion d'aujourd'hui constitue une étape essentielle pour promouvoir la gouvernance et poursuivre l'action afin de parvenir à des solutions durables aux défis auxquels est confronté le continent», le président de la République a réaffirmé «l'engagement de l'Algérie, en tant qu'Etat fondateur de ce mécanisme, à activer son rôle face aux défis actuels, notamment en ce qui concerne la consécration de la souveraineté du droit, la lutte contre la corruption et la promotion de la justice sociale et des droits de l'homme».

A cette occasion, le chef de l'Etat a appelé l'ensemble des dirigeants africains membres du MAEP à honorer leurs engagements financiers afin de mettre en œuvre le programme et les objectifs de ce mécanisme important. «J'appelle nos frères des pays membres à honorer leurs engagements financiers en payant les charges ou à apporter des contributions volontaires suivant les capacités de chaque Etat», a-t-il expliqué.

Intervenant en sa qualité de président du MAEP, le président Tebboune a souligné l'importance de cette réunion, qui constitue une étape importante. «Cette réunion est une étape importante pour renforcer le rôle du MAEP, qui constitue un cadre efficace pour la bonne gouvernance. A travers notre engagement, nous pourrons construire des institutions capables de réaliser le développement et de garantir une vie meilleure pour nos peuples… L'Algérie restera un partenaire efficace pour le MAEP», a-t-il ajouté.

AGENCE AFRICAINE DE NOTATION : UN GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la création de l'agence africaine de notation sera un gage de crédibilité et impulsera une dynamique aux actions des pays africains. Il a insisté aussi sur l'importance stratégique de l'Afrique dans le paysage économique mondial, soulignant que «le monde entier sait que l'Afrique est l'avenir».

Il a réitéré l'engagement de l'Algérie à œuvrer aux côtés de ses partenaires africains en faveur de la coopération et du développement. «Tous trouveront en l'Algérie un allié fidèle, un frère engagé et un acteur de la réussite commune», a-t-il déclaré.

Le président Tebboune a mis en avant l'impact de cette initiative sur l'économie du continent, affirmant que l'agence africaine de notation représente une nouvelle pierre dans l'édifice du développement économique de l'Afrique et apportera une dynamique entièrement positive aux Etats du continent.

L'initiative de créer une agence de notation africaine vise à répondre aux mécontentements des pays africains concernant les évaluations des grandes agences internationales, jugées souvent arbitraires, notamment celles de Standards & Poor's, Fitch ratings et Moody's.

L'agence de notation africaine sera la principale institution financière qui œuvrera pour rééquilibrer la position du continent dans l'architecture financière mondiale.

Pour rappel, le 38e Sommet de l'Union africaine (UA) aura lieu aujourd'hui et demain à Addis-Abeba. Il devrait se concentrer sur la promotion de la cause de la justice et le paiement des réparations aux Africains. Une étape concrète vers la réparation des torts historiques ainsi que la promotion de l'apaisement chez les peuples du continent et les personnes d'ascendance africaine. Il convient de noter que le thème retenu cette année, «La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations», avait été choisi par les chefs d'Etat et de gouvernement lors de la 37e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union, qui s'est tenue en février 2023 à Addis-Abeba.

Nassim Mecheri

ELECTION AU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

Retentissant échec diplomatique du Maroc

LA DIPLOMATIE marocaine vient de subir un véritable camouflet à Addis-Abeba. Un échec cuisant que des médias et autres relais du Makhzen s'efforcent maladroitement de cacher à leurs opinions locales, en annonçant que l'Algérie a échoué dans la course à l'obtention d'un siège au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Ils ont même crié victoire, évoquant un chimérique rôle de leur diplomatie. Car ces relais de l'intox et du mensonge ont évité de dire la vérité, comme toujours, à savoir que le Maroc était aussi candidat pour ce poste et qu'il a reçu une claque magistrale. La Libye était aussi en lice lors de ces élections, mais elle n'a obtenu que quelques voix et a été évincée dès le début.

En réalité, l'Algérie a obtenu 30 voix, alors que le Maroc n'en a eu que 17. Lors du premier round, la candidate algérienne a obtenu 30 voix sur les 33 requises, devançant ainsi le Maroc à tous les tours du scrutin avec un écart conséquent. Pour le prochain vote, qui aura lieu en mars prochain, le Maroc est déjà out. Le Makhzen a été battu à tous les tours, l'excluant ainsi de la course après six tours.

Rappel des faits que les haut-parleurs de la désinformation de Rabat occultent : trois pays, la Libye, l'Algérie et le Maroc, étaient en lice pour devenir membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour la région de l'Afrique du Nord, pour un mandat allant de 2025 à 2027. Les élections ont eu lieu le premier jour de la réunion du conseil exécutif de l'UA, et ce processus électoral s'est étalé sur sept tours consécutifs.

Lors des sept tours, l'Algérie a devancé les autres candidats. Au sixième tour déjà, l'Algérie a éliminé le Maroc par 30 voix contre 17. Il manquait uniquement trois voix à la candidate algérienne pour décrocher le siège convoité. Mais, c'est en raison de l'obligation d'obtenir les deux tiers des voix des pays votants (33 voix), que la commission de l'UA a été contrainte de reporter les élections au mois prochain.

Pour les observateurs et les diplomates présents, Rabat a prouvé son incapacité de rivaliser avec l'Algérie vu l'écart dans le nombre des voix. Selon eux, l'Algérie a de grandes chances d'obtenir ce siège lors des prochaines élections, qui ont été reportées au mois de mars.

Ainsi donc, l'Algérie est bien placée pour évincer le Maroc du CPS et s'emparer du siège réservé à l'Afrique du Nord. Ce résultat reflète l'influence de l'Algérie dans le Continent africain et son poids diplomatique, contrairement au Maroc, qui ne cherche, depuis son retour à l'UA, qu'à entraver les efforts de l'Algérie et ses initiatives, lesquels servent l'action collective africaine au service des intérêts des peuples africains. Depuis sa réadmission au sein de l'UA, Rabat n'a d'autre but que de freiner la position forte de l'Algérie, de l'empêcher d'accéder à des postes de responsabilité au sein des instances africaines, et même internationales, ainsi que de semer la zizanie et la division dans les rangs des pays membres de l'UA. C'est l'unique obsession diplomatique du Maroc sur la scène internationale. Il est devenu clair aux yeux des diplomates du continent que le Maroc ainsi que quelques pays membres de l'UA n'ont aucun objectif diplomatique respectable, aucune revendication légitime, aucun plaidoyer ou appel pour promouvoir la paix, le développement et le progrès du continent.

Ces derniers jours, dans les couloirs de l'UA, le principal sujet de discussion est cette histoire de pots-de-vin marocains pour acheter des voix. De nombreux délégués des pays membres ont d'ailleurs exprimé leur mépris et leur dégoût de cette pratique.

Il faut dire qu'avec sa sale réputation, le Makhzen excelle dans cette politique de corruption, puisqu'il l'a pratiquée de longues années au Parlement européen, achetant des voix de députés en échange d'euros et de séjours gratuits dans des palaces de Marrakech et d'Agadir.

Mohamed K.



LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE OMANAIS À BLIDA

Visite aux laboratoires Vitro-Plants Algérie

LE MINISTRE de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques du Sultanat d'Oman, le Dr Saud Bin Hamoud Al-Habsi, accompagné du wali de Blida, Ibrahim Ouchan, a effectué une visite aux laboratoires de la société algérienne spécialisés dans la production d'arbres fruitiers Vitro-Plants Algérie dans la commune de Beni Tamou.

Au cours de cette visite, qui a eu lieu mercredi dernier, l'hôte de Blida et la délégation qui l'accompagnait ont inspecté les différentes étapes de production des semences de base de pomme de terre (génération zéro), qui constitue un projet stratégique visant à renforcer les capacités nationales dans ce domaine. Ceci pour répondre aux besoins des producteurs locaux dans l'objectif d'atteindre l'autosuffisance avant de mettre le cap, par la suite, sur l'exportation.

La délégation a également inspecté les étapes de production de divers plants, notamment les plants d'arganier, qui suscitent un grand intérêt dans les zones désertiques.

Lors d'une séance de visionnage concernant toute la nomenclature de l'entreprise Vitro-Plants, le ministre omanais a estimé que l'entreprise «peut contribuer à assurer les plants de différents arbres fruitiers, dont les amandiers et les oliviers et la semence de pomme de terre, qui sont des cultures stratégiques dont ont besoin de nombreux pays».

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la rencontre entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère, Sa Majesté le Sultan Haitham bin Tariq, lors de la visite officielle qu'il a effectuée au Sultanat d'Oman en 2024.

Elle vise également à renforcer la coopération bilatérale, en présentant les capacités et les opportunités d'investissement disponibles dans les deux pays, et en échangeant les expériences et les politiques agricoles suivies. Cette visite confirme également la position de leader de Blida dans le domaine agricole, grâce à son recours aux dernières technologies dans ce secteur.

Il convient de souligner que les laboratoires de Vitro-Plants sont parmi les plus avancés, spécialisés dans la production d'arbres fruitiers grâce aux techniques de culture tissulaire. Ils ont obtenu les certificats Globalgap et Grasp pour les bonnes pratiques agricoles, ce qui leur permet d'exporter leurs produits vers les pays arabes, africains et européens.

L'entreprise s'appuie également sur les dernières technologies pour produire des plants de haute qualité, conformes aux exigences de l'agriculture intensive moderne, avec une capacité de production allant jusqu'à 15 millions de plants par an pour chaque cycle de production.

T. Bouhamidi

MISE EN ŒUVRE D'UNE PLATE-FORME DE VEILLE

La production et le stock d'Agrodiv en temps réel

La production et le stockage de produits de large consommation du groupe public agroalimentaire Agrodiv sera suivi en temps réel, à la faveur de la mise en œuvre d'une plate-forme numérique, l'objectif étant de garantir l'approvisionnement du marché en ces produits et d'éviter d'éventuelles pénuries.



Nouvelle étape dans le processus de numérisation lancé par plusieurs départements ministériels. Le ministère de l'Industrie vient de franchir une étape en la matière. Une plate-forme de veille sur la production et le stockage des produits alimentaires de large consommation du groupe public des industries agroalimentaires Agrodiv est développée.

Elle a été présentée lors d'une réunion, avant-hier, qui a regroupé le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et la haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud. Cette plate-forme numérique permettra de «suivre, en temps réel, les produits alimentaires de large consommation à toutes les étapes, depuis l'approvisionnement en matières premières, la production et la distribution, jusqu'à leur arrivée au consommateur final», suivant la répartition géographique de l'ensemble des filiales et unités de production du Groupe Agrodiv, a indiqué un communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et du Haut-Commissariat à la numérisation. Cette plate-forme permettra à ce groupe public des industries agroalimentaires «de maîtriser sa capacité de production et de détecter précocement toute pénurie potentielle ou perturbation dans l'approvisionnement du marché national en ses produits».

Cette plate-forme, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation des secteurs ministériels, servira de «tableau de bord permettant de suivre le processus de production et de distribution des différents produits d'Agrodiv, tout en garantissant la disponibilité d'une information précise au niveau du groupe, du ministère de l'Industrie et des autres secteurs concernés», a-t-on ajouté.

L'approvisionnement régulier et permanent du marché constitue, notons-le, une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics, qui ont multiplié les efforts et mobilisé tous les moyens, notamment à l'approche du mois de ramadan. Des mesures proactives pour assurer un approvisionnement régulier du marché national en divers produits de consommation en prévision du mois de ramadan ont ainsi été prises. a numérisation est aussi adoptée, faut-il le signaler, par les pouvoirs publics afin de lutter contre la spéculation, à travers le lancement, au mois de juillet 2024, d'une plate-forme numérique visant à assurer une distribution équitable de 12 produits alimentaires de première nécessité à l'échelle nationale. L'objectif principal de cette initiative est de créer une base de données complète, identifiant tous les acteurs impliqués dans la production et la distribution de ces produits à forte consommation, avec des mises à jour régulières.

Outre les produits alimentaires de large consommation, l'approvisionnement du marché en produits pharmaceutiques est également régulé par une plate-forme numérique. Dans ce cadre, une plate-forme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques a récemment été mise en place. Elle vise à fournir une vue d'ensemble claire du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché.

Des initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de l'orientation du président de la République d'aller vers la numérisation, qui constitue une priorité et un gage de transparence.

L. A. A.

INVESTISSEMENT DANS L'ÉNERGIE ET LES MINES

L'intérêt d'une société omanaise

L'INTÉRÊT pour l'investissement en Algérie se confirme et concerne plusieurs secteurs d'activité. La société omanaise «United Business», a affiché son intérêt d'investir dans le secteur de l'énergie et des mines en Algérie. Une équipe de travail conjointe examinera cette proposition. Reçu par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le président exécutif de la société omanaise «United Business», Said Al Hajri a exprimé l'intérêt d'investir en Algérie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, affirmant que les deux parties ont passé en revue les voies et moyens de renforcer la coopération et les opportunités d'investissement entre les sociétés du secteur et «United Business», dans des domaines englobant la recherche et le développement dans les industries pétrochimiques, le développement de la chaîne des valeurs inhérentes à l'industrie de l'aluminium, ainsi que les analyses de laboratoire liées aux industries du pétrole et du gaz. Le président exécutif de «United Business» a présenté une vision d'investissement ambitieuse pour ces domaines en Algérie. Les deux parties ont également évoqué les perspectives de développement de l'industrie du pétrole et du gaz, des industries manufacturières des ressources minières, dont regorge l'Algérie, comme la bentonite, le barite et autres matières premières qui représentent des ressources nationales considérables Arkab a de son côté mis l'accent sur «l'importance que porte l'Algérie au développement des industries manufacturières sur le plan local, en vue d'apporter une plus-value et de renforcer l'économie nationale, en focalisant sur l'exploitation durable et efficace des ressources locales». Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'Algérie à approfondir les partenariats stratégiques avec les investisseurs internationaux, notamment dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, et à promouvoir les opportunités d'investissement prometteuses qu'elle offre pour développer ces secteurs vitaux. Les deux partis sont convenus de former une équipe de travail conjointe qui comprend des experts des deux côtés, en vue d'examiner les propositions de la société omanaise, dans l'objectif de déterminer les projets prioritaires et de les concrétiser sur le terrain, au service des intérêts mutuels et pour le renforcement de la coopération fructueuse entre les deux pays.

S. N.

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT PARAMÉDICAL

Les doléances présentées à Saihi

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu une délégation du Syndicat national des professeurs d'enseignement paramédical (SNPEP) dans le cadre des rencontres destinées à recueillir les propositions et préoccupations des syndicats pour l'amélioration des statuts et des conditions socioprofessionnelles. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère.



Lors de cette rencontre, les représentants du SNPEP ont exposé plusieurs demandes relatives à l'amélioration des conditions de travail et de rémunération de ses membres. L'une des principales préoccupations soulevées lors de l'échange portait sur les imperfections constatées dans le contenu du statut particulier des enseignants paramédicaux. Les membres du syndicat ont insisté sur la nécessité de corriger ces lacunes pour garantir une meilleure reconnaissance de leur profession. De plus, la question du régime indemnitaire a été mise en avant, le SNPEP appelant à une révision de celui-ci afin d'aligner les indemnités aux besoins actuels et aux responsabilités des travailleurs paramédicaux. Parmi les propositions concrètes avancées par le syndicat figuraient plusieurs mesures spécifiques. Les représentants du syndicat ont notamment suggéré l'introduction d'une indemnité de risque de contagion, une demande qui s'inscrit dans un contexte de lutte contre la propagation de maladies transmissibles et de gestion de risques sanitaires. Le syndicat a également souligné l'importance d'adapter les salaires en fonction de l'avancement de grade, afin de mieux refléter l'évolution de l'expérience et des compétences des professionnels paramédicaux. La révision des horaires de travail des enseignants paramédicaux, jugés parfois trop rigides, et l'adaptation de ces horaires à ceux des autres secteurs de l'enseignement a également été abordée.

Enfin, l'un des enjeux majeurs pour les représentants du SNPEP a été la reconnaissance académique de la formation dans les instituts paramédicaux. Le syndicat a proposé la possibilité d'élargir les perspectives de formation pour ces professionnels, avec l'introduction d'un cursus universitaire, notamment un master, pour les diplômés des instituts paramédicaux.

Lors de cette rencontre, M. Saihi a pris soin d'écouter attentivement toutes les préoccupations exprimées par les membres du SNPEP. Le ministre a assuré qu'il était parfaitement informé des problématiques rencontrées par cette catégorie de professionnels, soulignant que les questions liées à ce corps important du secteur de la santé étaient au cœur de ses priorités. Il a d'ailleurs encouragé les représentants du syndicat à formaliser leurs propositions par écrit afin de les soumettre à la commission spécialisée. Cette étape permettra d'étudier ces demandes dans le détail et de trouver des solutions adaptées à chacune d'elles.

Au terme de la rencontre, M. Saihi a réaffirmé l'importance qu'il accorde à l'ensemble des personnels du secteur de la santé, soulignant leur rôle fondamental dans l'amélioration de la performance sanitaire du pays. Le ministre a également rappelé que le gouvernement restait engagé à soutenir les réformes visant à valoriser les professionnels paramédicaux et à répondre aux enjeux de développement du secteur de la santé. Il a conclu en réaffirmant sa volonté de mener des réformes constructives pour améliorer les conditions de travail des paramédicaux et renforcer la qualité des soins offerts à la population.

Sihem Bounabi

STATUT PARTICULIER DE L'EDUCATION NATIONALE

Les syndicats doivent soumettre leurs propositions avant le 20 février

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a demandé aux syndicats autonomes du secteur de soumettre leurs observations sur le nouveau statut particulier relatif aux personnels appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, ainsi que sur le régime indemnitaire, avant le 20 février. Cette démarche vise à permettre au comité spécial, récemment installé à cet effet, de commencer l'examen des propositions soumises.

Dans une note ministérielle datée du 5 février et portant le numéro 71, le chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale a précisé que la date limite de réception des observations concernant le décret exécutif 25/54, publié le 21 janvier 2025, est fixée au 20 février. Il a insisté sur le fait que tous les syndicats agréés doivent impérativement respecter ce délai, afin que le comité spécial puisse entamer son travail dans les délais impartis et assurer une étude rigoureuse et scientifique des propositions soumises.

Par ailleurs, il a été précisé que les partenaires sociaux sont tenus d'envoyer leurs propositions sous deux formats papier et numérique (document Word), afin de faciliter leur traitement.

Il convient de souligner, que depuis l'annonce du nouveau statut de l'éducation nationale, plusieurs syndicats ont exprimé leur opposition à certaines dispositions qu'ils jugent injustes. Ils réclament une révision approfondie afin de corriger ce qu'ils considèrent comme des déséquilibres.

Parmi ces revendications, le Syndicat national des inspecteurs de l'éducation nationale insiste sur l'intégration automatique de tous les inspecteurs en exercice ainsi que ceux en formation au grade supérieur sans condition ni restriction, tout en exigeant l'abolition des critères de promotion jugés contraignants. De leur côté, les inspecteurs de l'enseignement moyen, bien que non affiliés à un syndicat, réclament une refonte complète de leur classification en prenant en compte la similitude des fonctions et l'uniformisation des critères d'intégration et de promotion entre les différentes catégories. Ils insistent également sur la nécessité de valoriser les diplômes délivrés par l'Institut national de formation des personnels de l'éducation, estimant que cette formation contribue au renforcement des compétences professionnelles, contrairement à la priorisation du doctorat qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur.

Dans le même esprit, le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) demande une révision du classement pour plusieurs catégories de personnel, notamment les agents des services économiques, les surveillants d'éducation et les étudiants des écoles normales supérieures.

Il plaide également en faveur d'une meilleure prise en compte des corps communs en proposant une révision du décret exécutif 08-04 du 19 janvier 2008, portant statut des corps communs dans les établissements et administrations publiques, amendé par le décret 16-280 du 2 novembre 2016. Dans cette optique, il revendique soit l'intégration de ces agents au sein du secteur de l'éducation nationale, soit l'instauration d'une prime substantielle permettant d'améliorer leurs salaires mensuels.

De leur côté, les syndicats des personnels administratifs ont lancé un appel urgent aux pouvoirs publics, les exhortant à réviser la classification, les promotions et la valorisation de l'ancienneté et des diplômes pour cette catégorie. Ils estiment que le contenu du nouveau statut n'est pas en adéquation avec les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et ne répond pas aux attentes des professionnels du secteur. Ils mettent en garde contre les répercussions négatives que cela pourrait avoir sur la stabilité du secteur éducatif.

Le débat sur le nouveau statut particulier de l'éducation nationale demeure vif, avec une pression croissante des syndicats pour obtenir des réformes substantielles en faveur des différentes catégories professionnelles du secteur.

Lynda Louifi



RECRUTEMENT DES ANIMATEURS UNIVERSITAIRES

Une dérogation accordée aux diplômés en anglais

DANS une décision inédite, la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative a accordé une autorisation exceptionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour l'année 2025, afin de procéder au recrutement au grade d'animateur universitaire. Cette dérogation sera exclusivement réservée aux titulaires d'un diplôme en langue anglaise.

L'anglais s'impose aujourd'hui comme une compétence essentielle, aussi bien dans le monde académique que sur le marché du travail.

Conscient de cet enjeu, le ministère de l'Enseignement supérieur a sollicité cette dérogation en raison d'un manque criant d'enseignants qualifiés pour encadrer les formations en anglais.

Le ministère justifie cette demande par l'absence de la spécialisation en langue anglaise dans la liste des disciplines requises pour certains grades de l'enseignement supérieur, telle que définie par un arrêté ministériel conjoint du 15 mars 2012.

En réponse, la Fonction publique a validé, sous le numéro 668, une dérogation permettant d'exclure temporairement les autres spécialités du processus de recrutement des animateurs universitaires de deuxième niveau.

L'objectif de cette décision est de renforcer les centres d'enseignement intensif des langues au sein des universités. Face à une demande croissante pour des formations en anglais, ces structures souffrent d'un manque d'enseignants qualifiés, ce qui impacte la qualité de l'apprentissage et la capacité à répondre aux besoins des étudiants.

Dans son accord, la Direction générale de la Fonction publique a toutefois insisté sur la nécessité d'une révision rapide de l'arrêté ministériel de 2012. Elle demande au ministère de l'Enseignement supérieur d'intégrer officiellement l'anglais dans la liste des spécialités concernées par le recrutement des animateurs universitaires.

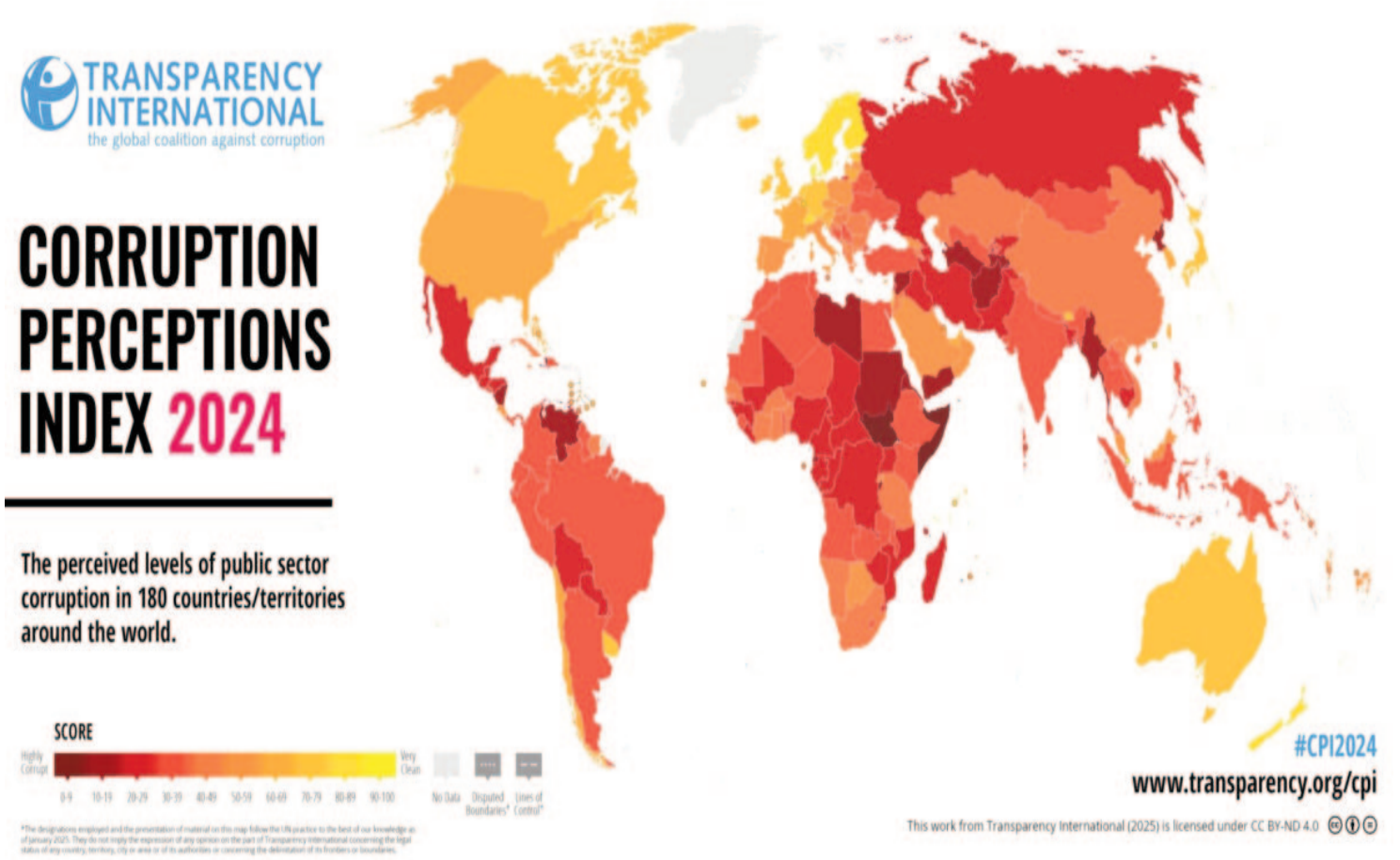
Cette mesure exceptionnelle s'inscrit dans une stratégie plus large visant à promouvoir l'enseignement de l'anglais dans le supérieur, en réponse aux exigences du marché du travail et à la place croissante de cette langue dans les échanges académiques et professionnels. Elle témoigne aussi de la volonté du gouvernement de moderniser le système éducatif en mettant l'accent sur les compétences linguistiques comme levier d'insertion professionnelle.

L. L.

LE RAPPORT ALARMANT DE «TRANSPARENCY INTERNATIONAL CORRUPTION PERCEPTIONS INDEX 2024-CPI»

Urgence d'améliorer la gouvernance mondiale

Professeur des universités, expert international- expert comptable de l'Institut supérieur de gestion de Lille France –docteur d'Etat en sciences de gestion 1974- haut magistrat premier conseiller et directeur général des études économiques à la Cour des Comptes 198O-1983



Le rapport 2O24 de l'Indice de perception de la corruption intitulé « la corruption joue un rôle dévastateur dans la crise climatique » vient d'être rendu public publié le 11 février 2O25 à Berlin

1.-Depuis sa création en 1995, l'Indice de perception de la corruption est devenu le principal indicateur de la corruption dans le secteur public au niveau mondial. Il classe 180 pays et territoires du monde entier en fonction de la perception de la corruption dans le secteur public, à l'aide de données provenant de 13 sources externes dont la Banque mondiale, le Forum économique mondial, des sociétés privées de conseil et de gestion des risques, des groupes de réflexion, et d'autres sources. Les scores attribués reflètent les points de vue d'experts et de personnalités du monde des affaires. Selon cette institution, internationale, un score plus proche de 0 correspond à plus de corruption, un score plus proche de 100 à moins de corruption et une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un « haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé.

Les données sources de l'IPC saisissent les aspects suivants de la corruption, en fonction de la formulation de la question spécifique utilisée pour recueillir les données :
- Les pots-de-vin
-Le détournement de fonds publics
- La prévalence de fonctionnaires utilisant la fonction publique à des fins privées sans subir de conséquences
- La capacité des gouvernements à endiguer la corruption et à appliquer des mécanismes d'intégrité efficaces dans le secteur public
- Les formalités administratives et les contraintes bureaucratiques excessives qui peuvent accroître les opportunités de corruption
- Les nominations basées sur le népotisme plutôt que sur la méritocratie dans la fonction publique
-Les poursuites pénales efficaces contre les fonctionnaires corrompus
- L'existence de lois adéquates sur la divulgation financière et la prévention des conflits d'intérêts pour les fonctionnaires
- La protection juridique des lanceurs d'alerte, des journalistes et des enquêteurs lorsqu'ils signalent des cas de corruption et de versement de pot-de-vin
-La captation de l'État par des intérêts particuliers étroits
- L'accès de la société civile aux informations sur les affaires publiques
Pour Transparency International, les niveaux de corruption restent alarmants de par le monde, et la lutte contre la corruption s'essouffle. Le rapport a mis en évidence de graves niveaux de corruption dans le monde entier, plus de deux tiers des pays obtenant une note inférieure à 50 pour 100, la moyenne mondiale de l'Indice restant de 43. Selon ce rapport, la corruption est une menace mondiale en constante évolution qui ne se contente pas de saper le développement, loin de là, mais accroît les inégalités et la crise sociale. Les tendances dangereuses révélées par l'Indice de perception de la corruption de cette année 2O24 montrent qu'il est nécessaire de prendre des mesures concrètes dès maintenant pour lutter contre la corruption à l'échelle mondiale. » les faits marquants de ce rapport sont que près de 6,8 milliards de personnes vivent dans des pays dont l'IPC est inférieur à 50, équivalant à 85 % de la population mondiale de 8 milliards d'habitants.

2.-Nous avons le classement suivant des pays africains dans l'indice de perception de la corruption 2024 :
1-Seychelles (18è rang mondial)
-2-Cap-Vert (35è)
-3-Botswana (43è)
-4-Rwanda (43è)
-5-Maurice (56è)
-6-Namibie (59è)
-7-Bénin (69è)
-8-Côte d'Ivoire (69è)
-9-Sao Tomé-et-Principe (69è)
-10-Sénégal (69è)
-11-Ghana (80è)
-12-Burkina Faso (82è)
-13-Afrique du Sud (82è)
-14-Tanzanie (82è)
-15-Tunisie (92è
)-16-Zambie (92è)
-17 -Gambie (96è)
-18-Ethiopie (99è)-19-Lesotho (99è)
-20-Maroc (99è
)-21-Algérie (107è)
-22-Malawi (107è)
-23-Niger (107è
)-24-Sierra Leone (114è)
-25-Angola (121è)
- 26-Kenya (121è)
—27-Togo (121è)
-28-Djibouti (127è)
-29-Egypte (130è)
-30-Mauritanie (130è)
-31-Guinée (133è)
-32-Eswatini (135è)
-33-Gabon (135è)
-34-Liberia (135è)
-35-Mali (135è)
-36-Cameroun (140è)
-37-Madagascar (140è)
-38-Nigeria (140è)
-39-Ouganda (140è)
-40-Mozambique (146è)
-41-Centrafrique (149è)
-42-République du Congo (151è)
-43-Tchad (158è)
-44-Comores (158è)
-45-Guinée-Bissau (158è)
- 46-Zimbabwe (158è)
-47-RDC (163è)
-48-Burundi (165è)
-49-Soudan (170è)
-50-Guinée équatoriale (173è)
-51-Erythrée (173è)
-52-Libye (173è)-53
-Somalie (179è)
-54-Soudan du Sud (180è)

Vingt (20) pays africains ont amélioré leurs scores par rapport à l'édition 2023 de l'indice de perception de la corruption alors que 22 ont vu leurs scores régresser et 12 ont conservé les mêmes scores. les pays dont les scores sont les plus bas sont pour la plupart des pays fragiles et touchés par des conflits comme le Soudan du Sud (8 points), la Somalie (9), la Libye (13), l'Erythrée (13) et la Guinée équatoriale (13) et 20 pays africains ont amélioré leurs scores par rapport à l'édition 2023 de l'indice de perception de la corruption alors que 22 ont vu leurs scores régresser et 12 ont conservé les mêmes scores et cinq pays africains seulement obtiennent des scores supérieurs à 50 points sur une échelle de 100 points : Seychelles, Cap-Vert, Botswana, Rwanda et Maurice et pour les meilleures progressions par rapport à 2023 ont été réalisées par la Côte d'Ivoire (+5 points) et le Rwanda (+4 points), tandis que les plus fortes régressions concernent l'Erythrée (-8 points) ainsi que la Libye, le Soudan du Sud et l'Egypte (-5 points pour chacun des trois pays).

En conclusion , comme je le rappelais dans une interview donnée au grand quotidien financier les Echos -Paris le 07 aout 2008, et dans plusieurs contributions internationales entre 2O1O-2O24 la lutte contre la mauvaise gestion et la corruption rendvoient à la bonne gouvernance et de la rationalisation de l'Etat dans ses choix en tant qu'identité de la représentation collective. Selon un rapport de la Banque africaine de développement BAD dans une note du 08 décembre 2024 l'Afrique perdrait 145 milliards de dollars par an pour corruption en 2023 contre 128 en 2021, soit plus 5,17% de son PIB évalué à 2800 milliards de dollars ce qui est énorme . –Selon François Valérian, président de Transparency International dans l'introduction du rapport 2024, , « la corruption est une menace mondiale en constante évolution qui ne se contente pas de saper le développement, loin de là : c'est une cause essentielle du déclin de la démocratie, de l'instabilité et des violations des droits humains. La communauté internationale et chaque nation doivent faire de la lutte contre la corruption une priorité absolue à long terme. C'est capital pour faire reculer l'autoritarisme et parvenir à un monde pacifique, libre et durable. Les tendances dangereuses révélées par l'Indice de perception de la corruption pour 2024 montrent qu'il est nécessaire de prendre des mesures concrètes dès maintenant pour lutter contre la corruption à l'échelle mondiale. » Comme l'a mis en relief l'économiste de renommée mondiale, John Maynard Keynes, il vaut mieux que l'homme exerce son despotisme sur son compte en banque personnel que sur ses concitoyens.

ademmebtoul@gmail.com

APRÈS UN ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE AVEC POUTINE

Trump estime que l'adhésion de Kiev à l'OTAN n'est pas réaliste

Le président américain a réaffirmé que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN n'était pas une option envisageable, position qui rejoint celle de Moscou. Cette déclaration intervient après un échange téléphonique avec Vladimir Poutine au cours duquel les deux dirigeants sont convenus d'entamer des négociations sur le conflit en Ukraine.

Le 12 février, Donald Trump a eu un échange téléphonique de 90 minutes avec Vladimir Poutine, au cours duquel ils ont discuté de la situation en Ukraine et d'un éventuel règlement du conflit. À l'issue de cet appel, le président américain a annoncé sur Social Truth qu'ils étaient convenus de débuter les négociations «immédiatement». «Je pense que nous sommes sur la voie de la paix», a déclaré Trump aux journalistes dans le bureau ovale. «Le président Poutine veut la paix, le président Zelensky veut la paix, et je veux la paix» a-t-il ajouté. Lors de cette conversation, la question de l'OTAN a été évoquée. Donald Trump a réaffirmé que l'adhésion de l'Ukraine à l'alliance militaire occidentale «n'était pas réaliste». Les Russes, «bien avant le président Poutine [...] disaient que l'Ukraine ne pouvait pas entrer dans l'OTAN. Et je suis d'accord avec cela», a-t-il déclaré. Un peu plus tôt dans la journée, depuis le siège de l'OTAN à Bruxelles, le secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, avait déjà appuyé cette position en déclarant : «Les États-Unis ne croient pas que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN soit une issue réaliste à un règlement négocié», rapporte AP. Le retour aux frontières d'avant 2014 : un «objectif illusoire», estime Hegseth Toujours selon la même source, Hegseth a enjoint les alliés européens de l'Ukraine d'abandonner «l'objectif illusoire» de ramener le pays à ses frontières d'avant 2014. «Poursuivre cet objectif illusoire ne fera que prolonger le conflit et causer davantage de souffrances», a-t-il déclaré. Le Kremlin a confirmé qu'échange avait bien eu lieu entre les deux présidents et a salué la position de Washington sur l'OTAN. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré que la position de Donald Trump était conforme à ce que la Russie défendait depuis des années. Peu après son appel avec Vladimir Poutine, Donald Trump s'est entretenu pendant une heure avec Volodymyr Zelensky. Selon CNN, il lui a fait part du contenu de sa discussion avec le dirigeant russe et lui a promis de le tenir informé des prochaines étapes des négociations. L'homme politique ukrainien a réagi en publiant un message sur les réseaux sociaux où il affirme avoir eu une «conversation significative» avec Donald Trump. Il a assuré que Kiev restait prêt à coopérer. Cet échange téléphonique entre Washington et Moscou a eu lieu dans un climat de détente marqué par un accord d'échange de prisonniers. Marc Fogel, un enseignant américain détenu en Russie, a été libéré en échange d'un citoyen russe incarcéré aux États-Unis.



R. I.

UKRAINE

Les Européens redoutent d'être les laissés pour compte d'un accord Trump - Poutine

APRÈS l'entretien téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump et leur décision de lancer des négociations pour mettre fin au conflit en Ukraine, les dirigeants de l'Union européenne ont exprimé leur frustration. La chef de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, avertit qu'aucun accord ne pourra aboutir sans la participation des Européens. L'annonce par Donald Trump, le 12 février au soir, d'avoir convenu avec Vladimir Poutine d'engager des négociations «immédiates» sur l'Ukraine a déclenché une vague de réactions au sein de l'Union européenne. Réunis à Bruxelles ce 13 février, plusieurs dirigeants européens ont dénoncé leur mise à l'écart du processus de paix, jugeant qu'un accord négocié sans eux serait voué à l'échec. Parmi les premières voix à s'élever, celle de Kaja Kallas, chef de la diplomatie européenne. «Aucun accord dans notre dos ne fonctionnera, n'importe quel accord aura aussi besoin de la participation de l'Ukraine et de l'Europe», a-t-elle déclaré à son arrivée au siège de l'OTAN. Un avertissement repris par plusieurs responsables européens, soucieux que les discussions entre Moscou et Washington ne se fassent pas au détriment des intérêts de Kiev et des chancelleries du Vieux continent. John Healey, ministre britannique de la Défense, a insisté sur la nécessité d'inclure directement l'Ukraine dans tout processus diplomatique. «Il ne peut pas y avoir de négociation sur l'Ukraine sans l'Ukraine», a-t-il affirmé. La France, l'Allemagne et l'Espagne ont exprimé la veille une position similaire. «Il n'y aura aucune paix juste et durable en Ukraine sans la participation des Européens», a ainsi déclaré Jean-Noël Barrot, ministre français des Affaires étrangères. Les inquiétudes européennes se sont renforcées après les déclarations de Donald Trump à la presse, qui a évoqué la possibilité d'un cessez-le-feu «dans un futur pas si lointain», tout en jugeant qu'une adhésion de l'Ukraine à l'Otan n'était «pas réaliste». Le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, a réagi à ces propos en estimant qu'il était «regrettable» que Trump ait fait «des concessions» à Vladimir Poutine «avant même le début des négociations». De son côté, le secrétaire général de l'Otan, Mark Rutte, a insisté sur l'importance d'impliquer directement Kiev dans tout processus diplomatique. «C'est crucial quand on parle de l'Ukraine, que l'Ukraine soit étroitement engagée dans tout ce qui peut la concerner», a-t-il déclaré à la presse. OTAN : un «grand moment de vérité», selon Lecornu Le débat autour de ces négociations met également en lumière les interrogations sur l'avenir de l'Otan. Sébastien Lecornu, ministre français de la Défense, a estimé que l'Alliance atlantique traversait un «grand moment de vérité». «On dit que c'est l'alliance militaire la plus robuste de l'histoire. La vraie question, c'est : est-ce que dans 10 ou 15 ans, ce sera toujours le cas ?», a-t-il déclaré. Face aux critiques, le secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth a défendu l'initiative de Donald Trump, affirmant qu'il n'y avait «pas de trahison» envers l'Ukraine. «Il y a la reconnaissance que le monde entier et les États-Unis sont investis dans la paix, une paix négociée», a ajouté le chef du Pentagone. Mais alors que la plupart des dirigeants européens s'inquiètent du déroulement de ces négociations annoncées, une voix discordante s'est fait entendre au sein même de l'Union européenne. Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a vivement critiqué la position de la Commission européenne. «La position de Bruxelles, qui consiste à soutenir le massacre aussi longtemps qu'il le faut, est moralement et politiquement inacceptable», a-t-il déclaré dans un message posté sur X, en réponse à un message de la chef de la diplomatie européenne. Alors que les discussions entre Moscou et Washington s'organisent, l'Europe apparaît divisée. D'un côté, la majorité des dirigeants réclament une place à la table des négociations ; de l'autre, certains, comme Viktor Orban, remettent en question la stratégie de Bruxelles et appellent à une approche différente vis-à-vis de la Russie.

R. I.

FACE AU MAINTIEN DES FORCES SIONISTES DANS LE PAYS

Le Liban hausse le ton

NABIH BERRY, chef du parlement libanais, a fait savoir que le Liban rejetait catégoriquement le maintien des forces de l'armée sioniste dans le sud du pays après le 18 février. Il a déclaré à la presse avoir été informé par les États-Unis que Tsahal se maintiendrait dans cinq sites au-delà de cette date butoir. La date butoir approche.
Selon les termes de l'accord prolongé de cessez-le-feu entre le Hezbollah et l'armée israélienne, Tsahal doit avoir quitté l'ensemble du territoire libanais d'ici au 18 février prochain. «Les Américains m'ont informé que l'occupant israélien se retirera le 18 février des villages qu'il occupe encore, mais restera dans cinq points stratégiques. Je leur ai dit, en mon nom, au nom du président Joseph Aoun et du Premier ministre Nawaf Salam, que nous rejetons cela catégoriquement», a insisté Nabih Berry, chef du Parlement libanais après une rencontre le 13 février avec l'ambassadeur des États-Unis au Liban, Lisa Johnson, et le président du comité de surveillance du cessez-le-feu, le général américain Jasper Jeffers, qui se trouvait la veille à Tel-Aviv. «J'ai refusé de discuter de toute date limite pour prolonger la période du retrait. C'est la responsabilité des Américains d'imposer cela, sinon ils auront infligé le plus grand revers au gouvernement» libanais, formé le 9 février dernier par le Premier ministre Nawaf Salam, a lancé le chef du mouvement Amal. Des structures semi-permanentes dans le sud du pays «Si l'occupant reste, vous verrez ce qui se passera», a-t-il ajouté. Selon lui, le Hezbollah respecte «totalement» les clauses de l'accord et pour le parti il est «inacceptable» que Tsahal «continue d'exercer une liberté de mouvement» au Liban. Le président du Parlement libanais a en outre indiqué que l'armée libanaise se déployait au sud du fleuve Litani, dans le respect des clauses de la trêve. Face à un potentiel maintien des forces israéliennes dans le sud du pays, le pays du Cèdre semble désarmé. Le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot a proposé à l'issue de la conférence sur la transition politique en Syrie le 13 février à Paris l'envoi des forces de la Finul dans les parties septentrionales du Liban.
Selon des sources de L'Orient-Le Jour, des structures militaires semi-permanentes ont été érigées par l'armée israélienne à Labbouné, au sud de Naqoura, à Tallet Ouweida, près de Kfar Kila, à Tallet Ezziyé surplombant Deir Mimas, à Jabal Blatt, près de Marwahine, et à Tallet Hamames, proche de Khiam.

R. I.

AG ORDINAIRE DU COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Adoption des bilans de l'exercice 2024

Les membres de l'Assemblée générale du Comité olympique et sportif algérien (COA), réunis jeudi à Alger en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024.



En présence du ministre des Sports, Walid Sadi, et du président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, les membres de l'AG ont également approuvé le plan d'activité, ainsi que le budget prévisionnel de l'exercice 2025.
Sur les 85 membres que compte l'Assemblée générale du COA, 81 membres représentant 21 fédérations olympiques étaient présents à cette AGO, tenue sous la conduite du président du COA, Abderrahmane Hammad.
A cette occasion, les regrettés du football algérien, les entraîneurs nationaux, Mehieddine Khalef et Rachid Mekhloufi, ont été honorés à titre posthume par le ministre des Sports, Walid Sadi.
L'arbitre international en gymnastique, Mohamed Smail Hadji, a été également honoré par l'instance olympique.
Dans son discours à l'ouverture des travaux, le président du COA s'est étalé sur les performances des athlètes algériens durant l'année 2024, marquée par le déroulement des Jeux olympiques de Paris, ainsi que les résultats réalisés tout au long du mandat olympique 2021-2024.
"L'année 2024 a été historique pour la boxe féminine algérienne avec le sacre d'Imane Khelif aux JO de Paris, ainsi que la première médaille d'or décrochée par Kaylia Nemour en gymnastique, ce qui a permis à l'Algérie d'occuper la 2e place en Afrique et au plan arabe", a indiqué Hammad dans son allocution à l'ouverture des travaux.
Le président du COA n'a pas omis de remercier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "pour son soutien indéfectible et sans cesse afin d'assurer les meilleures conditions de préparation à nos athlètes durant le mandat olympique 2021-2024".
Il a également salué les athlètes algériens qui se sont distingués aux Jeux méditerranéens d'Oran 2022, les Jeux Panarabes d'Alger 2023 ainsi que les Jeux Africains d'Accra (Ghana) et Islamiques à Konya en Turquie. "C'est un mandat olympique exceptionnel au vu des performances réalisées par les athlètes algériens, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 23 ans. Le sport féminin s'est fortement distinguée grâce aux efforts de tous les cadres du Comité olympique ainsi que le ministère des Sports", a-t-il dit.
Le programme prévisionnel des activités du Comité olympique et sportif algérien pour l'année 2025 s'articule, entre autres, sur l'organisation des Jeux africains scolaires à Alger (20-30 août), la participation aux Jeux de la solidarité islamique (7-21 novembre à Ryad en Arabie saoudite) et les Jeux africains, prévus le mois de décembre en Angola.
Pour rappel, l'Assemblée générale élective (AGE) du Comité olympique et sportif algérien (COA) pour le mandat olympique 2025-2028 aura lieu le 27 février à Alger.
Outre les membres de l'exécutif du COA et des représentants des fédérations olympiques et non olympiques, les travaux de l'AGO ont vu la présence de plusieurs personnalités.

HAMMAD ANNONCE SA CANDIDATURE POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT

Le président sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a annoncé sa candidature pour le poste de président, en vue de l'Assemblée générale élective (AGE) pour le mandat olympique 2025-2028, prévue le 27 février au siège du COA à Ben Aknoun (Alger).
"Je vous annonce officiellement ma candidature pour le nouveau mandat olympique 2025-2028", a déclaré Hammad à la presse, en marge de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) pour l'exercice 2024, tenue jeudi à Alger. Les membres de l'AG ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024, ainsi que le programme prévisionnel de l'année 2025.Lors de cette AGO, il a été procédé à l'installation des commissions de candidature, de recours et de passation de consignes, chargées de l'organisation de l'Assemblée générale élective (AGE).
Le COA est présidé depuis le 12 septembre 2020 par le médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney et ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad.

R. S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON

Premier sacre continental pour la sélection algérienne par équipes

LA SÉLECTION algérienne de badminton a été sacrée pour la première fois de son histoire, championne d'Afrique par "équipes" en battant son homologue de Maurice par (3-1) en finale disputée jeudi à Douala (Cameroun).
Cette finale jouée en quatre manches a vu la sélection algérienne s'imposer dans trois (3) épreuves à savoir: l'épreuve mixte (21-11, 21-15), le double masculin, (21-14, 17-21, 21-11) et le simple féminin (21-13, 21-17), alors que Maurice a remporté l'épreuve du simple féminin (21-18; 15-21, 11-21).
En demi-finale disputée mercredi, l'Algérie a battu l'Egypte (tenante du titre) par (3-2), alors que Maurice l'a emporté devant le Nigeria (3-0).
En phase de poules, la sélection algérienne a battu respectivement le Ghana (5-0), le Cameroun (5-0) et l'Egypte (3-2).
Ce premier titre continental par "équipes" permet à l'Algérie de prendre part pour la



1re fois au Mondial de la discipline prévue en mai prochain en Chine.
Lors des éditions précédentes du championnat d'Afrique, les badistes algériens avaient été sacrés seulement dans les épreuves individuelles.
A l'issue des épreuves par "équipes" disputées du 10 au 13 février, ce sera le tour des épreuves individuelles programmées à partir de ce vendredi et qui se poursuivront jusqu'au dimanche 16 février avec la participation des joueurs algériens.
Une centaine de joueurs représentant 14 pays africains dont l'Algérie présente avec (6 garçons et 6 filles), prennent part à cette compétition.
Outre l'Algérie, sont présents au rendez-vous de Douala: Cameroun (pays organisateur), Egypte, Nigeria, Guinée équatoriale, Erythrée, Ghana, Madagascar, Maurice, la Réunion, Afrique du Sud, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

LISTE DES BADISTES ALGÉRIENS :

Garçons: Belarbi Mohamed Abderrahim - Adel Hamek - Sifeddine Larbaoui - Koceila Mammeri - Youcef Medel Sabri - Ouchefoun Mohamed Abdelaziz.
Filles: Halla Bouksani - Yasmina Chibah - Sirine Ibrahim - Tanina Mammeri - Malak Ouchefoune.

LIGUE 1 MOBILIS (16E J)

Le MCA reprend son fauteuil de leader, l'ESM rate le coche

Le MC Alger, vainqueur à domicile dans le "clasico" face à la JS Kabylie (3-2), a repris sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'ES Mostaganem a raté l'occasion de quitter provisoirement sa position de relégable, en se faisant accrocher à la maison face au CS Constantine (0-0), lors de la 16e journée disputée mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi.

Sous un temps glacial, le "Doyen" s'est procuré les meilleures occasions de la première période, devant une formation kabyle, en manque d'inspiration.
Les essais de Messoussa (5e) et Kipré (9e), ont failli faire mouche, au moment où la défense des "Canaris" était loin d'être rassurante.
Alors que les deux équipes s'apprêtaient à rejoindre les vestiaires sur un nul vierge, le milieu de terrain Bouras, a surgi dans le temps additionnel pour ouvrir le score au profit du Mouloudia (45e+3). Après la pause, le MCA a réussi à faire le break grâce au rentrant Naïdji (65e).
La réaction de la JSK a été rapide, puisque la nouvelle recrue hivernale, l'attaquant russe Ignatev, entré quelques minutes plus tôt, a réussi à réduire le score d'une tête imparable (72e).
Mais le Mouloudia a rehaussé son rythme de jeu, ce qui a permis à l'autre rentrant, Meziani, d'ajouter le troisième but (78e).
Les Kabyles ont répondu du tac au tac, en réduisant de nouveau la marque par Berkane (82e).
Naïdji aurait pu signer un doublé, en ratant un penalty à la 90e minute, repoussé par le gardien Hadid.
A l'issue de ce succès, le MCA reprend sa place en tête avec 31 points, à deux longueurs du dauphin, le CR Belouizdad, facile vainqueur mercredi à domicile face à l'USM Khenchela (3-0).
Un peu plus tôt dans la journée, l'ES Mostaganem a été tenue en échec à domicile, face au CS Constantine (0-0), dans un match disputé à huis clos. Les coéquipiers de Djamel Benlamri, arrivé à Mostaganem cet hiver, ont dominé les débats, mais sans parvenir à trouver la faille, face à une défense constantinoise qui a bien veillé au grain. Il s'agit d'une contre-performance pour l'ESM, qui reste scotchée à la 15e et dernière place de premier relégable (14 pts), alors que le CSC remonte provisoirement à la 5e place avec 24 points, à un point du podium. Dans les autres matchs, disputés mardi et mercredi, la JS Saoura a retrouvé le sourire, en venant à bout à Béchar du MC Oran (2-0), en manque d'inspiration. Tout s'est joué en fin de match, avec deux buts signés les deux rentrants Bentaleb (79e) et Saâdi sur penalty (90e+9). La formation oranaise a terminé la partie à neuf, après l'expulsion du Ghanéen Baakoh (58e) et H'mida (90e+8). Les Oranais continuent



de broyer du noir, en alignant une troisième défaite de rang, toutes compétitions confondues.
L'ASO Chlef et le MC El-Bayadh, n'ont pas raté de jouer à la maison, en disposant respectivement du Paradou AC (2-0) et de l'ES Sétif (1-0), soignant leur classement.
La formation chélifienne s'en est remise à deux de ses joueurs étrangers pour faire la différence : la nouvelle recrue hivernale libérien Edward Ledlum (9e) et l'attaquant Togolais Yawo Agbagno (15e).
Le MCEB, quant à lui, a sué avant de l'emporter, sur le fil, face à l'ES Sétif (1-0), grâce à un but signé Benamrane, dans le temps additionnel (90e+5).

MANCHESTER UNITED

C'est le chaos total en interne

GUERRE intestine, climat de défiance vis-à-vis du propriétaire, résultats en berne et crise financière… Manchester United est au bord du précipice.
Un mercato vide de sens avec des départs devant (Marcus Rashford et Antony), mais aucune arrivée, des résultats encore très éloignés des attentes avec une 13e place en Premier League, mais aussi une situation financière plus que préoccupante… C'est de cette façon qu'on pourrait résumer les deux dernières semaines de Manchester United, et même plus globalement le début de saison.
Malgré l'arrivée de Ruben Amorim sur le banc des Red Devils, la greffe tarde à prendre. Mais il faut dire que le Portugais n'est pas non plus aidé par sa direction, ni par ce qui se passe à l'extérieur. Comme le rapporte le Daily Mail, d'anciennes légendes du club ont pris goût à mettre leur nez dans certains dossiers, et n'hésitent jamais à franchir la ligne jaune. D'autres sont même en conflit ouvert avec certains joueurs de l'effectif actuel, à l'image de Paul Scholes et Lisandro Martinez, qui continuent de s'échanger des messages par média interposé, ou via les réseaux sociaux. D'autres, partis du club récemment, n'hésitent pas non plus à tacler l'institution. On pense forcément à Jadon Sancho, qui avait commenté ces derniers jours la photo de Marcus Rashford sous les couleurs d'Aston Villa en écrivant : «liberté», en référence à sa situation chaotique dans son club formateur depuis le début de saison. Aujourd'hui, la posture de Sir Jim Ratcliffe contre les supporters de Manchester United suscite également de nombreux débats en Angleterre. Le patron d'INEOS avait réaffirmé son désir d'augmenter les prix des places lors d'une interview, alors que les résultats de l'équipe restent encore bien loin des espérances. Depuis, Ratcliffe a joint les actes à la parole. « Soixante-six livres, espèce de sal.pard. Va te faire f.utre, Jim Ratcliffe. Va te faire f.utre», chantent désormais en tribunes les fans des Red Devils, alarmés par la situation. Cette hausse des prix fait écho à la crise financière traversée par le club, qui pourrait d'ailleurs laisser place au pire Hier, la presse britannique révélait que le milliardaire souhaitait se débarrasser de 100 à 200 employés, après en avoir déjà écarté 250 au mois de juillet. Et pour cause. Manchester United aurait enregistré des pertes à hauteur de 360 millions d'euros la saison dernière. Une situation devenue ingérable, qui occasionnera, à coup sûr, plusieurs départs cet été. Il se murmure que tous les joueurs de l'effectif pourraient même être sur la liste des transferts… Des dernières années d'errance, lourdes de conséquences.

PSG

Le mea culpa surprise de Luis Enrique sur Fabian Ruiz

INTERROGÉ sur les performances du très critiqué Fabian Ruiz, Luis Enrique a défendu son compatriote. Et même un peu plus. Au Paris Saint-Germain, quand on parle du milieu de terrain, le nom de Fabian Ruiz (28 ans) n'est pas celui qui vient en premier sur les lèvres des inconditionnels du club de la capitale. À l'heure où on préfère souvent s'enflammer sur le chef d'orchestre Vitinha (4 buts), le nouveau surdoué João Neves (2 buts, 7 passes décisives) ou le prometteur Titi Warren Zaïre-Emery (1 but, 1 passe décisive), Fabian Ruiz ne suscite pas vraiment le même enthousiasme. Acheté au Napoli par le PSG en 2022 en échange de 22,5 M€, le champion d'Europe espagnol a souvent été critiqué pour son manque d'activité, d'intensité. C'est pourquoi les prestations XXL du joueur l'été dernier avec la Roja à l'Euro 2024 en ont surpris plus d'un. Il y a un Fabian Ruiz discret avec le PSG et un Fabian Ruiz étincelant avec l'Espagne. Face à ces reproches, Luis Enrique est monté au créneau cet après-midi en conférence de presse. « Je suis très content avec le rendement de Fabian Ruiz depuis la saison passée. Je sais qu'il a eu des moments où, ici, on n'a pas apprécié son apport à l'équipe. Je vous dis que c'est l'un des meilleurs joueurs que j'ai. Dans sa capacité à s'adapter à ses coéquipiers, il peut faire des passes décisives, jouer entre les lignes, créer des occasions. Pendant l'Euro, il a été élu meilleur joueur. Je le rappelle, j'ai l'impression qu'on l'oublie », a-t-il confié, avant de faire un mea culpa inattendu.
« Au Mondial (au Qatar, en 2022, ndlr), je ne l'ai pas amené. C'était une erreur, mais à l'époque, je ne le savais pas. Aujourd'hui, je le reconnais. Il peut s'améliorer, comme tout le monde. Il s'entraîne à fond, joue à fond, il est très important pour nous. » Des mots qui raviront sans doute l'ancien joueur du Napoli et qui auront peut-être le pouvoir de booster les performances de l'Espagnol jusqu'à la fin de la saison.

PROJET DE CHEMINS FORESTIERS À OUM EL BOUAGHI

Vers l'ouverture de plus de 60 km

DANS l'optique de lutter contre les incendies, un projet portant sur l'ouverture de 66 km de chemins forestiers à travers les superficies boisées de la wilaya d'Oum El Bouaghi sera « réceptionné au cours du 1er semestre de l'année 2025 ». C'est ce qu'a fait avoir, mercredi, la Conservation des forêts.

L'aménagement et l'ouverture de ces axes forestiers s'inscrivent « dans le cadre du programme de lutte contre les incendies de forêts de l'année 2025 », a précisé le chef du service de la gestion du patrimoine, des études et des programmes, Nabil Afri.

Selon la même source, les travaux, prévues dans les zones forestières des communes d'Ouled Hamla, de Souk Naâmane, d'El Bellala, de Meskiana, d'Oued Nini, d'Ain Kercha, de F'kirina et d'Ain Fakroun, seront lancés « au début du mois de mars prochain ».

Par ailleurs, 79 km de pistes forestières seront réhabilités dans 11 régions de la wilaya, a-t-il ajouté, précisant que ce projet « comprend la réhabilitation des chemins, des installations techniques, des murs de soutènement et autres ».

L'ouverture et la réhabilitation des chemins forestiers dans la wilaya d'Oum El Bouaghi « contribueront à la lutte contre les incendies de forêt en facilitant l'intervention des équipes de la Protection civile et le travail des patrouilles de surveillance », a-t-il ajouté.

R. R.

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À CONSTANTINE

Plus de 40 familles relogées

UN TOTAL de 48 familles, qui occupaient des habitations précaires et un bidonville, dans la commune de Constantine, ont été relogées, mercredi, dans des logements neufs, situés à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli. C'est ce qu'a indiqué, un communiqué des services de la wilaya.

L'opération de relogement a ciblé 33 familles résidant dans des habitations précaires du quartier, Kaidi Abdallah 2, et 15 autres évacuées du bidonville implanté à proximité de la cité Serkina, a précisé le même document.

L'opération qui a été supervisée par les services de la daïra de Constantine en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC), l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la Protection civile et divers corps sécuritaires, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant la lutte et la résorption de l'habitat précaire et des bidonvilles, initié depuis l'an dernier par les services de la wilaya, touchant 1226 familles, selon le communiqué.

Après l'opération de relogement, il a été procédé à la démolition des habitations précaires pour récupérer le foncier en vue de l'exploiter pour la domiciliation de nouveaux projets.

R. R.

GISEMENT DE GARA-DJEBILET

L'Université un partenaire de choix

L'Université constitue un partenaire et un terrain propice pour le développement du projet stratégique d'exploitation du gisement de fer de Gara-Djebilet (Tindouf). C'est ce qu'ont souligné, mercredi, à Bechar les participants à une rencontre sur le thème « Perspectives et défis de l'Université et rôle de la technologie industrielle dans le Sud-ouest ».

Le projet stratégique d'exploitation du gisement de Gara Djebilet, l'une des plus grandes mines de fer dans le monde avec un potentiel de plus de 3 milliards de tonnes de réserves, dont 1,7 milliard de tonnes exploitables, et qui a entrainé déjà la réalisation d'un autre mégaprojet, en l'occurrence la voie ferrée Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet (950 km), constitue l'un des plus importants investissements dans l'histoire du pays, que l'Université doit accompagner, ont-ils souligné.

L'université Tahri-Mohamed de Bechar (UTMB), à travers ses formations de haut niveau, ses laboratoires et ses chercheurs spécialisés, est le meilleur instrument et partenaire scientifique du projet minier et industriel d'envergure que l'Algérie a entamé pour développer son industrie sidérurgique aux importantes retombées financières, économiques et sociales, ont-ils estimé.

A ce titre, l'UTMB a amorcé l'année universitaire 2024-2025 avec de nouvelles spécialités de formation dans les domaines de la métallurgie, des mines, de l'intelligence artificielle (IA) et de la cybersécurité et de l'énergie, indispensables aux différents projets sidérurgiques, à l'exemple du complexe de la zone industrielle de Toumiat (40 km Nord de Bechar) et des unités sidérurgiques prévues tout au long du tracé de la voie ferrée pour l'acheminement du minerai de fer, a indiqué le professeur Belkacem Draoui, enseignant à l'UTMB et membre du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies.

Pour le recteur de cette Université, Pr. Boudjemaâ Bezazi, l'UTMB s'est adaptée, en tant que partenaire, pour répondre aux exigences et besoins des projets de complexes et unités sidérurgiques en lien avec l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet, et contribuer à la promotion et le développement de ce gisement et d'autres gisements miniers de la région du Sud-ouest du pays.



Intervenant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, initiée par la section locale de l'Union générale des étudiants algériens (UGEA), avec la contribution de la faculté de technologie et le rectorat de l'UTMB, le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, a mis en évidence le rôle dévolu à l'Université en matière de développement scientifique et socioéconomique de la wilaya et du Sud-ouest, et ce, en sa qualité de partenaire scientifique et académique accompagnant les différents projets, notamment celui de Gara-Djebilet que le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune veut en faire un levier économique.

La rencontre, à laquelle ont pris part plusieurs universitaires et chercheurs locaux dans les secteurs liés aux mines et à l'industrie, en plus de représentants de différents secteur d'activités, a été marquée par la présentation de plusieurs exposés sur le rôle de l'Université dans l'accompagnement des investissements industriels, les nouvelles technologies et les grands projets miniers et industriels lancés dans le Sud-ouest du pays.

FORMATION PROFESSIONNELLE À BORDJ BADJI MOKHTAR

Plus de 300 postes pédagogiques ouverts prochainement

DANS le but de répondre aux attentes croissantes du marché du travail, plus de 300 postes pédagogiques seront ouverts, Au titre de la session de février 2025, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar. C'est ce qu'ont annoncé, mercredi, les services du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya.

Dans ce sens la même source a expliqué que ces postes sont répartis à travers différents modes de formation au niveau de deux centres de formation professionnelle que compte cette wilaya frontalière, et qui seront encadrés par plus de 20 formateurs.

Douze nouvelles spécialités seront ouvertes également au titre de cette session, dans l'objectif de répondre aux exigences du marché du travail, dont la gestion et la valorisation des déchets, la gestion des ressources humaines, la soudure, la plomberie, l'installation et la réparation des équipements de télécommunication, et autres.

Ces spécialités permettront aux stagiaires la création de micro-entreprises dans le cadre des programmes d'appui aux projets des jeunes, a indiqué le directeur du centre de formation professionnelle et d'apprentissage de la commune de Bordj Badji Mokhtar, Kebir Amhamed.

De son côté, le directeur d'une structure similaire de formation, Chahid Nouni Abdelkader, dans la commune de Timiaouine (150 km au sud du chef-lieu de wilaya), Ouled Mohamed Abdallah, a souligné « que le secteur œuvre pour assurer de nouvelles spécialités, en réponse aux besoins exprimés par les jeunes, dans le cadre du programme de réforme du secteur visant à offrir une formation répondant aux besoins du marché de l'emploi, et aux spécificités de la région ».

Les inscriptions via la plateforme numérique « Takwine » sont ouvertes jusqu'au 15 février au profit des jeunes des deux sexes de la région de différents niveaux désirant suivre une formation, afin d'obtenir un diplôme qui leur permettra de rejoindre le marché de l'emploi, a-t-il ajouté.

L'opération de sélection et d'orientation des candidats aura lieu immédiatement après la fin des inscriptions, et qui se poursuivra trois jours durant à travers les établissements de formation de la wilaya, selon la même source.

Les offres de formation concernent tous les jeunes, les catégories sociales, ainsi que les professionnels désirant bénéficier d'une formation pour assurer leur future dans la vie professionnelle, avec la possibilité de créer leurs propres projets, a-t-il souligné.

R. R.

« SAFINAT CALEDONIA » OUVRE LE BAL DU 7ÈME FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

Le génie féminin du 4ème art à l'épreuve des planches du Théâtre Azzedine Medjoubi

Le coup d'envoi de la très attendue septième édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine, mettant en lumière le talent des femmes du quatrième art, a été donné au Théâtre Azzedine Medjoubi par Missoum Laroussi, représentant le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, en présence du wali d'Annaba et de plusieurs personnalités artistiques.

En ouverture de l'événement, le public du Théâtre régional Azzedine Medjoubi a découvert Saphinat Calédonia (le bateau de la Calédonie) du théâtre régional de Tizi Ouzou, une pièce poignante portée par une équipe d'artistes talentueux.
La soirée inaugurale a été aussi marquée par de nombreux hommages rendant justice à de grandes figures du théâtre algérien. Un hommage posthume a notamment été rendu à la regrettée Nouria Kazdarli, véritable icône des planches et du petit écran, dont le parcours artistique a marqué des générations d'Algériens. La cérémonie a également honoré l'acteur Abdelhamid Rabia pour son engagement dans l'art dramatique.
Dans le même esprit, un hommage a été réservé à Souad Sebki pour l'ensemble de sa carrière exceptionnelle. Son engagement envers le théâtre et ses contributions majeures à la scène artistique nationale ont fait d'elle une figure incontournable du paysage culturel algérien. Ce prix, venu à point nommé, reconnaît son rôle dans le développement du théâtre féminin en Algérie.
Insistant sur l'importance de cet espace dédié aux femmes artistes, le représentant du ministre de la Culture et des Arts a souligné : « Ce festival n'est pas seulement un rendez-vous culturel, c'est une plateforme essentielle pour valoriser le talent féminin et renforcer sa présence sur la scène nationale. » Il a également rappelé que cette édition vise à « témoigner du rôle fondamental des femmes dans l'enrichissement du théâtre algérien ».



UN FESTIVAL SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR ET DU DÉFI

De son côté, le wali d'Annaba, M. Abdelkader Djellaoui, a mis en avant l'ancrage historique du théâtre dans la ville côtière. « Le théâtre fait partie intégrante de l'identité d'Annaba. Il est le témoin de son rayonnement culturel et de son engagement constant pour la création artistique », a-t-il affirmé. Il a également évoqué le rôle du Théâtre régional Azzedine Medjoubi, qui a accueilli de grands noms du 4e art algérien, de Slimane Ben Aïssa à Sonia, en passant par Ahmed Agoumi et Djamel Marir.
Cette édition coïncide avec le 30e anniversaire de l'assassinat du dramaturge et metteur en scène Azzedine Medjoubi, ce qui confère à l'événement une double symbolique. «Aujourd'hui, nous nous recueillons à la mémoire de feu Azzedine Medjoubi ainsi qu'à celle de tous les artistes qui ont marqué l'histoire de notre théâtre », a ajouté le wali d'Annaba, rappelant ainsi l'attachement indéfectible de la ville aux grandes figures du théâtre national.
Dans un contexte où la production théâtrale féminine fait face à de nombreux défis, la commissaire de l'événement, Rania Serouti, a mis en lumière une réalité préoccupante : « La langue des chiffres est dure, car elle révèle la rareté des productions et des scénographies », a-t-elle constaté. Néanmoins, elle a tenu à exprimer sa confiance en la capacité des femmes à « innover et exceller dans ce domaine, comme dans tous les autres ».
L'ambition du festival ne se limite pas à la célébration du théâtre féminin, mais cherche à instaurer une dynamique plus soutenue en faveur de la reconnaissance et du développement des œuvres portées par des femmes. « Notre objectif est d'affronter cette réalité et de travailler à des solutions concrètes pour faire émerger davantage de talents », a-t-elle conclu.
La soirée s'est terminée par la présentation du jury chargé de désigner le meilleur spectacle, ainsi que par l'annonce de prix portant le nom de l'illustre actrice Kalthoum. La cérémonie de clôture est prévue pour le mardi 18 février.

A. B.

OUVERTURE À BATNA DU 9e FESTIVAL NATIONAL UNIVERSITAIRE DU COURT MÉTRAGE

Une cinquantaine d'œuvres estudiantines

LE COUP d'envoi de la 9ème édition du Festival national universitaire du court métrage, organisée par la direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal sous le thème "le cinéma un langage d'unité, le festival un symbole de liberté", a été donné mercredi à l'amphithéâtre de l'université Batna-1.
Dans son allocution à l'occasion, Mohamed Medjidi, sous-directeur à l'amélioration des conditions de vie estudiantine à l'Office national des œuvres universitaires, a mis l'accent sur l'importance du soutien aux talents des étudiants dans les multiples domaines créatifs dont le cinéma. Il a assuré que des efforts soutenus sont déployés pour offrir aux étudiants des tribunes pour exprimer leurs créativités et mettre en place les moyens nécessaires à l'épanouissement de leur potentialité.
De son côté, le commissaire du Festival, Tahar Chena, directeur des œuvres universitaires Batna-Bouakal, a précisé que cette édition qui se poursuivra au 15 février met en lice 22 courts métrages sélectionnés parmi 55 œuvres. Neuf des œuvres retenues représentent des établissements universitaires de Tunisie, de Libye et de l'Irak et 13 des étudiants des différentes universités nationales, a-t-il ajouté.
Les projections auront lieu à la cinémathèque Aurès les 12, 13 et 14 février parallèlement à la tenue d'ateliers de formation à la réalisation, le tournage, la rédaction journalistique et la présentation télévisée, selon la même source.
La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du représentant de l'Office national des œuvres universitaires, du directeur de l'université Batna-1 et une assistance nombreuse d'étudiants.

R. C.



PRÉVU DU 19 AU 23 FÉVRIER À EL-OUED

Sept œuvres à l'affiche du 10e Festival national universitaire du monodrame

SEPT (7) ŒUVRES ont été retenues pour la 10ème édition du Festival national universitaire du monodrame, prévu du 19 au 23 février à El-Oued, à l'initiative de la direction des œuvres universitaires de la wilaya, a-t-on appris mardi des organisateurs. Les œuvres seront présentées par des troupes théâtrales amateures représentant les établissements universitaires et les directions des œuvres universitaires des wilayas de Constantine, Ouargla, Tlemcen, Adrar, Sidi Bel-Abbès et Guelma, a affirmé le président de la commission de sélection, Fethi Sahraoui.
Ces représentations en monodrame ont été sélectionnées parmi une trentaine d'œuvres réceptionnées par le comité de lecture et de sélection sur des critères ayant trait à ce genre artistique, dont le contenu du texte théâtral, les modes d'interprétation, la scénographie et la mise en scène adaptée au monodrame, a-t-il ajouté.
Selon M. Sahraoui, les œuvres traitent de différents thèmes inhérents aux questions, préoccupations et attentes des étudiants, à travers les monodrames, dont "Restes de rêves" (El-Oued), "Pas de chaleur dans les cendres" (Guelma), "le Revenant" (Adrar), "Le complexe" (Sidi Bel-Abbès) et "Un moment" (Constantine).
Des ateliers de formation thématiques (théâtre, cinéma, écriture dramatique, monologue et mise en scène), en plus de communications académiques sur ce le monodrame, figurent au menu de ce Festival national universitaire.

R. C.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

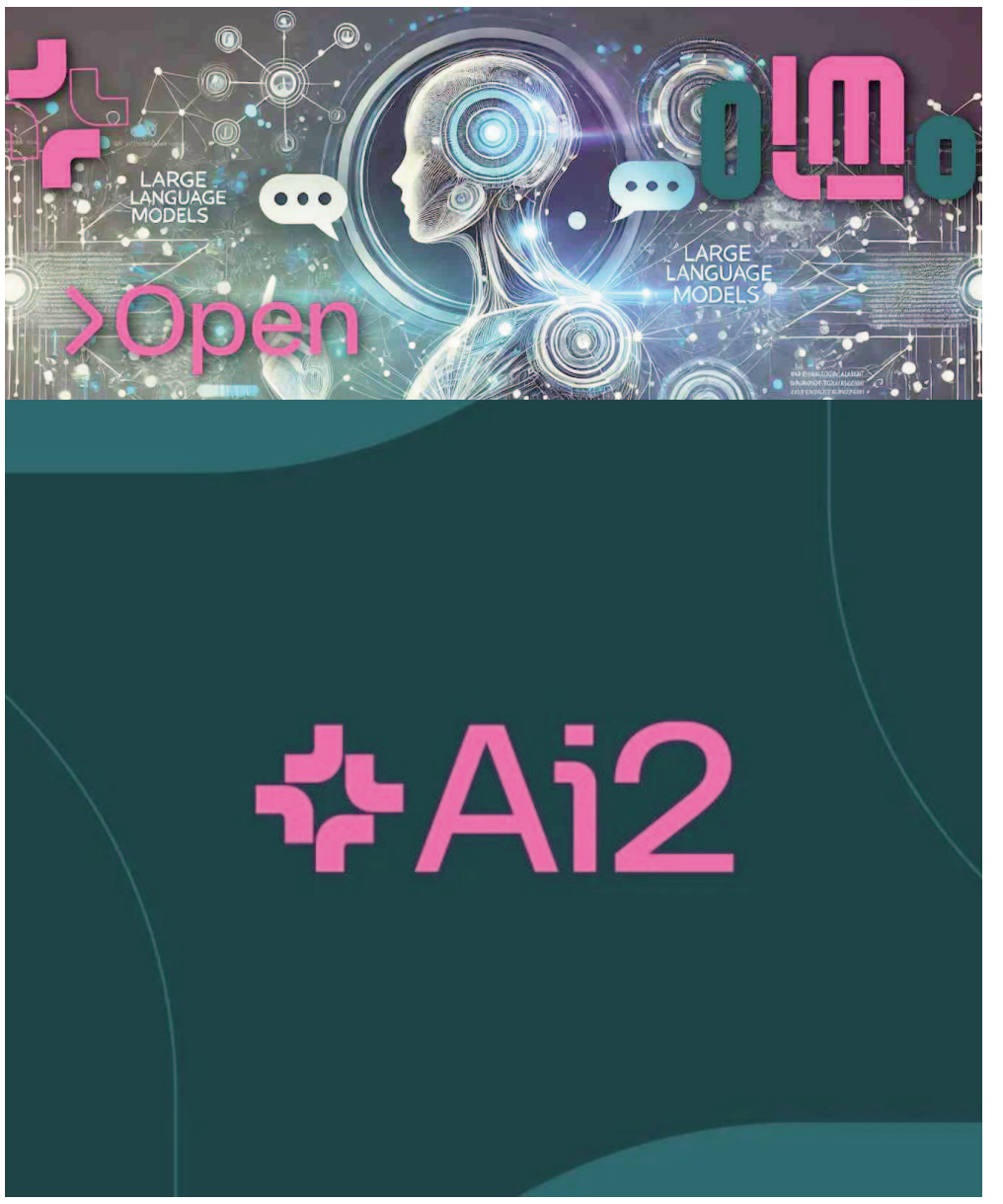
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

OLMo 2 : un nouveau modèle vraiment open source meilleur que LLama 3.1



L'institut AI2, créé par Paul Allen, donne un nouveau souffle à l'écosystème des modèles « véritablement open source », selon la définition de l'OSI, avec sa nouvelle famille de LLM compacts OLMo 2 très prometteurs.

Les modèles véritablement open source, selon la définition récemment établie par l'OSI, se comptent sur les doigts d'une main. Typiquement des modèles « ouverts » très réputés comme LLama de Meta ou Mistral 7B ne sont pas considérés comme open source pour l'OSI. Une réalité qui éclaire l'annonce de l'association AI2 (Allen Institute for AI) d'un jour nouveau. Cette dernière vient de publier un nouveau « petit » LLM, OLMo 2, réellement open source selon les termes de l'OSI, dont les performances surpassent sur les Benchmarks le très populaire et omniprésent modèle LLama 3.1 8B.

Pour rappel, l'Allen Institute for AI a été fondé en 2014 par Paul Allen (le cofondateur de Microsoft avec Bill Gates, décédé en 2018) avec pour mission de faire avancer les recherches en IA au travers d'outils ouverts et transparents. On lui doit notamment le moteur de recherche académique « Semantic Scholar », la bibliothèque NLP open source « AllenNLP », les modèles textuels « OLMo » ainsi que le modèle multimodal 'MOLMO' (lancé en septembre dernier).

Dérivant de OLMo 1 (lancé en mai 2023), OLMo 2 est en réalité une nouvelle famille de modèles LLM textuels compacts comportant de 7 à 13 milliards de paramètres entraînés à partir de 5 000 milliards de tokens. Ces derniers sont issus d'ensembles de données d'entraînement provenant d'articles académiques, de sources de données open-source reconnues, de sites web « filtrés pour leur haute qualité », de forums Q&A, et de cahiers d'exercices mathématiques « synthétiques et générés par des humains ».

« OLMo 2 a été développé de A à Z avec des données d'entraînement ouvertes et accessibles, un code d'entraînement open source, des procédures d'entraînement reproductibles, des évaluations transparentes, des points de contrôle intermédiaires, et plus encore, » explique l'institut dans un billet de blog.

Un modèle très performant, économe et personnalisable

En tant que modèles LLM textuels, OLMo 2 7B et OLMo 2 13B s'affichent en concurrent direct des Mistral 7B, Ministral 8B et LLama 3.1 8B/13B. Ils visent à satisfaire les usages classiques d'IA conversationnelles, d'IA de génération de résumés et même d'IA de génération de code informatique.

Les tests montrent qu'OLMo 2 surpasse bien des modèles « ouverts » de taille équivalente à commencer par les populaires Gemma-2-9B (de Google), Llama 3.1-8B (de Meta), MAP-Neo-7B et affiche des performances similaires à Qwen 2.5 (la famille de modèles d'Alibaba Cloud) tout en se montrant bien plus économe en ressources informatiques. En appliquant les méthodes de post-entraînement de Tülu 3, AI2 a également développé une variante dénommée OLMo 2-Instruct qui peut aisément être personnalisé par les entreprises avec leurs propres jeux de données. Ce modèle affiche des performances compétitives sur des benchmarks évaluant le suivi des instructions, la restitution des connaissances et le raisonnement mathématique, surpassant certains modèles de référence comme Qwen 2.5 14B Instruct et LLama 3.1 8B Instruct.

Les modèles OLMo 2, ainsi que tous leurs composants, sont disponibles en téléchargement sur le site d'AI2. Distribués sous licence Apache 2.0, ils peuvent être utilisés librement, y compris pour des applications commerciales.

La sortie d'OLMo 2 vient une nouvelle fois éclairer les progrès réalisés dans la pertinence des petits modèles et dans les technologies d'apprentissage, alors que les débats autour des consommations d'énergie excessives des grands modèles se sont encore intensifiés. Elle vient aussi offrir au monde « Open Source » une nouvelle alternative qui répond à la définition de l'OSI tout en affichant des performances dignes des meilleurs modèles moins ouverts ou propriétaires (à taille équivalente). Nul doute que ces modèles vont désormais rapidement rejoindre les bibliothèques de modèles intégrés aux offres des fournisseurs de plateformes IA (NVidia Enterprise AI, Nutanix GPT-In-A-Box et sa stack NAI 'Nutanix Enterprise AI', HPE Private Cloud AI, Dell AI Factory, Pure GenAI Pod, Google Vertex AI, Amazon Bedrock, Azure AI Foundry, Hugging Face, etc.) Avec OLMo 2, AI2 renforce son engagement en faveur de l'ouverture et de la transparence dans le domaine de l'intelligence artificielle. « En partageant ouvertement nos données, nos procédures et nos découvertes, nous espérons fournir à la communauté open source les ressources nécessaires pour découvrir de nouvelles approches innovantes » affirment les responsables de AI2.



Pure Storage lance le GenAI Pod pour simplifier et accélérer l'innovation IA

Pour répondre aux défis des workloads IA générative, Pure Storage introduit « GenAI Pod » une plateforme clé en main combinant infrastructure, logiciels et intégrations avancées basée sur sa plateforme Purity et la couche logiciel « Enterprise AI » de NVidia.

Comme tous les acteurs du stockage, Pure Storage cède aux sirènes de l'IA en dévoilant une solution clé en main destinée à réduire la complexité et le coût des projets d'intelligence artificielle générative (IA générative). Il est vrai que l'apprentissage des modèles génératifs d'un côté et les inférences couplées aux approches RAG d'un autre côté nécessitent d'intenses flux de données et donc les meilleures performances de stockage possibles. C'est pourquoi tous les acteurs de stockage ont ces derniers mois (notamment Nutanix, HPE et Dell) proposé des solutions spécialement calibrées pour les Workloads IA. Pure Storage en fait de même en complétant son offre d'une nouvelle solution dénommée « GenAI Pod », une solution « full stack » construite sur ses plateformes et qui s'éloigne un peu de l'univers des baies pour s'aventurer sur celui des appliances tout-en-un. Conçue pour simplifier les déploiements d'IA, la solution associe des designs validés et une intégration technologique avancée et vise à satisfaire les besoins IA de secteurs variés, tels que la santé, la finance et la gestion des connaissances.

Une solution complète pour relever les défis de l'IA

Les solutions GenAI Pod semblent sur le papier dériver des précédents designs intégrés de Pure Storage dédiés à l'IA que son AIRI et FlashStack.Exemple de design d'un GenAI Pod de Pure Storage

Le GenAI Pod se distingue néanmoins par son intégration très forte et très complète qui comporte du matériel (avec bien évidemment un stockage Pure et son système Purity mais aussi des noeuds de calculs NVidia ou Super Micro), un logiciel de gestion de cluster (Portworx), une plateforme MLOps (signée NVidia) et des modèles fondamentaux pré-entraînés (dont ceux de Meta) dans une solution prête à l'emploi.

Google libère ses processeurs Axion désormais en disponibilité générale

Microsoft annonçait la disponibilité de ses premières VMs animées par son processeur maison « Cobalt-100 » présenté un an plus tôt. Cette semaine, c'est au tour de Google Cloud d'annoncer ses premières VM animées par son propre processeur Axion.

Les hyperscalers exploitent depuis toujours les CPU fournis par les grands spécialistes du marché que sont Intel, AMD, NVidia ou encore Ampere Computing. Mais tous se sont aussi aperçus qu'à leur gigantesque échelle des économies étaient à anticiper en développant leurs propres processeurs « maison » d'abord pour leurs services mais aussi au profit de certains workloads de leurs clients en quête d'économies.

AWS a été le premier à se lancer dans l'aventure avec ses processeurs Graviton qui en est déjà à sa quatrième génération. Azure lui a emboîté le pas avec son processeur Cobalt-100 annoncé en Novembre 2023 et disponible pour tous depuis quelques jours sur ses VM « Dplsv6 », « Dpsv6 » et « Epsv6 ». En avril dernier, à l'occasion de son « Next'24 », Google Cloud annonçait à son tour avoir développé son propre processeur (à architecture ARM comme ses concurrents) pour serveurs dénommé Axion.

Un porte-avions de l'armée brésilienne a été mis en vente sur eBay !



Le HMS Vengeance a été construit pour la Royal Navy en 1945, ce porte-avions de classe Colossus a été exploité par cette dernière puis par la Royal Australian Navy pendant une courte durée, il a ensuite été acheté par la Marine brésilienne qui l'a utilisé de 1960 jusqu'à 2001 sous le nom de NAeL Minas Gerais.

En 2001, il était le plus ancien porte-avions opérationnel dans le monde, en novembre de cette même année-là il a été mis hors service pour être remplacé par un nouveau porte-aéronefs.

Ce qui est incroyable dans cette histoire est, qu'après sa mise hors service, le NAeL Minas Gerais a été mis en vente sur eBay pour 7 millions de dollars par un courtier maritime mais il a été retiré du site Web quelques jours plus tard en vertu des règles interdisant la vente de matériaux militaires.

Le cube de Rubik a 43.252.003.274.489.856.000 configurations possibles !

Le cube de Rubik, plus connu sous le nom de Rubik's Cube, est un casse tête réalisé en 1974 par « Erno Rubik », un sculpteur et professeur d'architecture hongrois, ce cube est devenu au fil du temps le plus célèbre casse-tête dans le monde entier.

Avec ces 6 faces, chacune d'elles composée d'une couleur homogène et différente des autres, et ces 54 surfaces extérieures, ce cube comporte plus de 43 trillions de combinaisons possibles. En effet, si vous tournez le cube de Rubik une fois par seconde, il vous faudrait 1400 trillions d'années pour passer par toutes les configurations du cube, si vous aviez commencé ce projet lors du Big Bang, il ne serait pas encore terminé.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Durant une perquisition, Robert Langlais a essayé de se cacher à l'intérieur d'une cheminée et a dû être sauvé par ceux qu'il fuyait.

Cet Américain tente d'échapper à la police à la manière du Père Noël et finit à l'hôpital

N'est pas le Père Noël qui veut. Dans le Massachusetts, Robert Langlais, un Américain de 33 ans, a tenté d'échapper à la police en se cachant à l'intérieur d'une cheminée. Le fuyard a finalement dû compter sur l'aide des forces de l'ordre pour le sortir de là.

L'incident s'est produit ce mardi 10 décembre lorsque deux hommes ont tenté de prendre la fuite durant l'exécution d'un mandat de perquisition à l'adresse du 127 Canal Street à Fall River près de Boston.

« L'un des hommes a échappé à la capture en bondissant du toit sur un véhicule stationné », explique le service de police de la ville dans une vidéo postée sur Facebook que vous pouvez voir ci-dessous.

« L'autre homme, identifié plus tard comme étant Robert Langlais (33 ans), a invoqué l'essence de la légende de saison et a tenté de se cacher à l'intérieur d'une cheminée », précise-t-il avec humour.

Bloqué à l'intérieur de la cheminée, le jeune homme a eu besoin de l'aide des policiers qu'il essayait de fuir pour se sortir de l'espace confiné. Les forces de l'ordre l'ont libéré à l'aide des pompiers et des services médicaux d'urgence de Fall River.

« En raison de ses pitreries dignes du Père Noël, Langlais a été transporté dans un hôpital local par mesure de précaution », déclarent également les forces de l'ordre.

Depuis, Robert Langlais a été placé en détention pour possession de drogues de classe A et B ainsi que d'une « série d'accusations découlant de mandats d'arrêt en suspens ».

Tanisha Ibay, une jeune femme de 33 ans également présente sur les lieux, a aussi été arrêté et accusée des charges du même type.

L'enquête reste en cours.

Au Vendée Globe, l'incroyable rencontre du trio de tête en plein océan Pacifique

Yoann Richomme, Sébastien Simon et Charlie Dalin sont dans un mouchoir de poche, au point de pouvoir se voir... à 26 000 kilomètres du départ.

VENDÉE GLOBE - Le monde est petit pour les grands navigateurs. Un mois et demi et 14 000 miles nautiques (environ 26 000 kilomètres) après le départ, les trois premiers du Vendée Globe naviguent mercredi 18 décembre dans un mouchoir de poche dans le Pacifique Sud : Une situation quasi-inédite dans l'histoire du tour du monde en solitaire.

Tout est relancé à l'avant de la flotte du dixième Everest des mers. Échappé seul en tête il y a dix jours avant le Cap Leeuwin, Charlie Dalin (Macif) a finalement été rattrapé par la patrouille au beau milieu du Pacifique Sud, entre la Nouvelle-Zélande et le point Nemo.

Une patrouille composée de deux autres as de la course au large, Yoann Richomme (Paprec Arkéa) et Sébastien Simon (Groupe Dubreuil), bien décidés à ne pas laisser le Normand s'échapper trop facilement vers une victoire qu'il convoite depuis sa deuxième place en 2021. « On a réussi un beau comeback, je suis trop content, nous voilà avec Charlie (...) On a décidé de se taper un petit sprint là au milieu du Pacifique à trois,

histoire de voir qui a le bateau le plus rapide », a exulté Yoann Richomme auprès des organisateurs.

« C'est assez dingo »

Le Varois, qui affichait plus de 400 milles (740 km) d'écart avec Charlie Dalin la semaine précédente, pouvait même observer à l'œil nu dans la matinée le bateau de son adversaire et ami, après lui avoir brièvement pris la première place du classement la veille.

Au pointage de 15 heures, les deux hommes émargeaient le long de la zone des glaces à moins de deux mille d'écart seulement après 38 jours en mer, Dalin légèrement devant. « C'est assez dingo », a reconnu Richomme en filant à toute vitesse vers l'est. « Regardez qui est là, Yoann Richomme himself. On fait des pointes à 31 nœuds (57 km/h), ça envoie du pâté », s'est régalé Dalin en filmant avec son téléphone l'Imoca bleu et rouge Richomme.

Et à une cinquantaine de milles au nord, le courageux Sébastien Simon, pourtant orphelin de son foil tribord, a rattrapé son retard et réussi lui aussi brièvement mercredi à se glisser à la première place du classement. Il était troisième, à 5 milles de Dalin dans



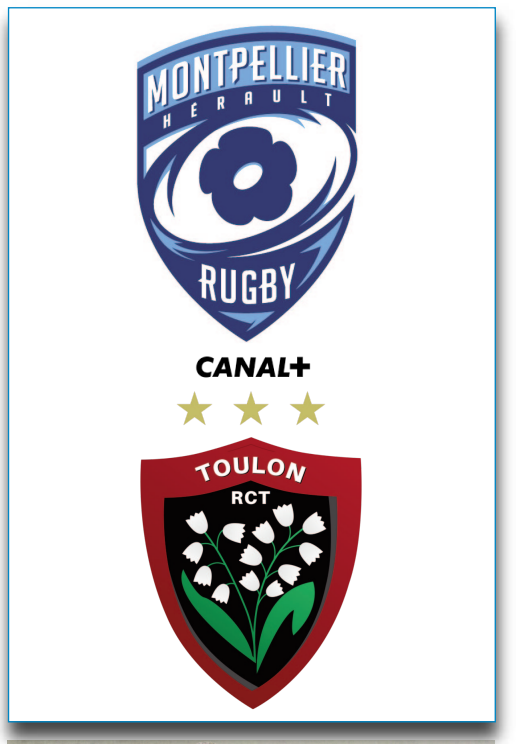
l'après-midi. « C'est assez fou, j'ai eu du vent, je pense un petit peu par-derrière, qui m'a permis de rattraper les deux premiers et ensuite je pense que j'ai une trajectoire beaucoup plus tendue que mes concurrents. Cela fait du bien au moral », a dit Simon.

Après un océan Atlantique mollasson et un Indien tonique marqué par une éprouvante dépression au nord des Kerguelen, le trio de tête navigue grâce à ce début de Pacifique favorable et clément sur les bases du record de 2017 (74 jours, 3 heures et 35 minutes).

Même sans record à la clef, la situation est déjà une rareté dans l'histoire de la course autour du monde. En 1990 lors de la première édition, Loïck Peyron collait encore aux basques de Titouan Lamazou dans la remontée de l'Atlantique. Et lors du Vendée Globe 2012, François Gabart avait franchi le cap Horn une heure seulement devant Armel Le Cléac'h avant de s'imposer. Mais trois bateaux de tête à moins de 6 milles les uns des autres à mi-chemin, cela reste tout à fait remarquable.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Divertissement (2025 - France) — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h05 Série policière - France 2023 — France 2
Flair de famille

21h00 Jeu (2025 - France) — 6ter
Pékin express

21h05 Rugby : Top 14 — CANAL+
Montpellier / Toulon

22h30 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h50 Film fantastique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2009
Underworld 3 : le soulèvement des Lycans

21h05 Série d'action — 6ter
Etats-Unis - 2016
MacGyver

21h00 Drame France - 2023 — CINE + PREMIER
Le consentement

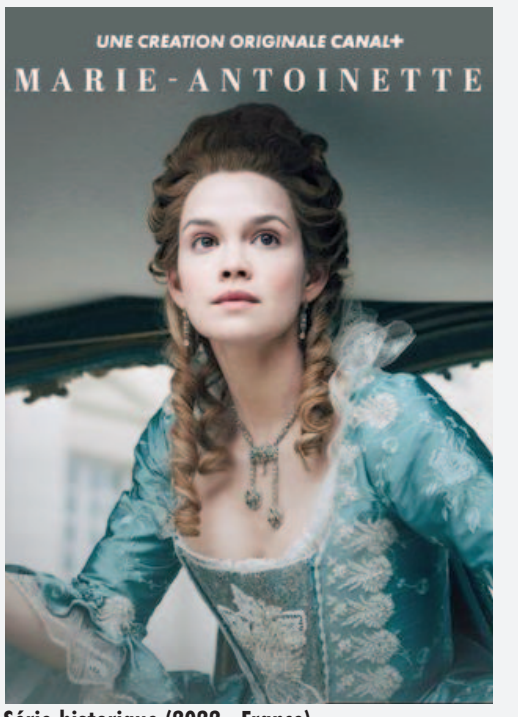
21h10 Football : Arkema Première Ligue — C8
Paris-SG / Montpellier

21h00 Drame - France 2024 — CINE CINEMA
Frères

20h50 Film d'animation — CANAL+ family
Etats-Unis - 2016
Kung Fu Panda 3

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1995
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série historique (2022 - France)
Saison 1 - Épisode 1/2/3/4

Marie-Antoinette

Marie-Antoinette n'est qu'une toute jeune femme quand elle quitte l'Autriche pour épouser le dauphin en France. Arrivée à Versailles, elle doit se plier aux règles de la Cour, nombreuses et compliquées. La princesse souffre rapidement de ne pouvoir vivre sa vie comme elle l'entend, alors que sa mère exerce sur elle une pression constante pour perpétuer la lignée des Bourbons et sécuriser ainsi l'alliance entre les deux pays.

22h40

Série historique (2022 - France)
Saison 1 - Épisode 3/4

Marie-Antoinette

Louis gagne en confiance dans son rôle de Roi. Il soutient désormais la guerre d'indépendance américaine. Marie-Antoinette passe son temps au Petit Trianon où elle s'éprend d'un visage familier : le comte Axel von Fersen.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:50	12:43	15:44	18:09	19:31
CONSTANTINE	05:54	12:48	15:50	18:19	19:36
ALGER	06:10	13:02	16:04	18:32	19:51
OUARGLA	05:58	12:53	16:01	18:27	19:42
CHLEF	06:16	13:09	16:11	18:38	19:57
MOSTAGANEM	06:20	13:14	16:16	18:43	20:02
ORAN	06:23	13:17	16:20	18:46	20:05

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8116 – SAMEDI 15 FÉVRIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	7°
Oran	20°	8°
Constantine	14°	2°
Ouargla	23°	7°

START-UP ACTIVANT DANS LES TECHNOLOGIES ET L'IA

L'Algérie et la Slovénie veulent renforcer leur coopération

L'Algérie et la Slovénie ambitionnent de renforcer leur coopération dans le domaine des start-up, de l'intelligence artificielle et des technologies spatiales. Lors d'une rencontre à Alger, des responsables et entrepreneurs des deux pays ont échangé sur des projets innovants et des partenariats stratégiques. Un mémorandum d'entente est en préparation pour concrétiser cette collaboration.



Dans ce sens, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, s'est entretenu, avant-hier, avec la directrice du Bureau spatial slovène, Tanja Permozer, avec laquelle il a abordé les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des start-up, notamment celles activant dans les technologies, les applications spatiales et l'intelligence artificielle IA. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadrice de la Slovénie à Alger, Urska Kramberger Mendek, du directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), Azzedine Oussedik, ainsi que de plusieurs start-up algériennes et slovènes qui ont présenté leurs projets innovants dans le domaine spatial et celui de l'IA.

Dans une déclaration à la presse au terme des entretiens, M. Ouadah a affirmé que cette rencontre était «l'occasion d'échanger les expertises et de développer des partenariats bilatéraux gagnant-gagnant entre les deux pays dans le domaine des start-up activant dans les technologies, les applications spatiales et l'IA».

Il a souligné que cette rencontre intervient «en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant encouragement des start-up algériennes activant dans le domaine spatial». De son côté, Mme Permozer a exprimé la volonté de son pays d'approfondir la coopération avec l'Algérie dans le domaine des technologies spatiales, rappelant que la Slovénie, depuis janvier dernier, est membre à part entière au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA).

A son tour, le DG de l'ASAL a affirmé que la visite de la délégation slovène en Algérie, du 11 au 13 février, vise principalement à «développer des projets communs et à échanger les expertises et les expériences dans le domaine spatial, notamment dans le traitement des données spatiales et des stations terrestres et satellitaires», notant que ce partenariat prévoit d'aboutir prochainement à la conclusion d'un mémorandum d'entente entre les deux pays dans ce domaine.

Il convient de rappeler que, dans le cadre de cette visite, des ateliers ont été organisés autour des technologies spatiales, notamment sur la conception et le développement des systèmes spatiaux, avec un accent particulier sur les avancées dans les domaines de l'optique et des télécommunications. Cela a permis aux participants d'examiner les possibilités de collaboration technique et scientifique, ouvrant ainsi la voie à des projets conjoints dans le domaine spatial.

Rim Boukhari

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

Le tronçon PK 16 et PK 11 réalisé à 90 %

LE WALI de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, a exhorté, lors d'une récente visite effectuée sur la dernière tranche du chantier de la pénétrante autoroutière reliant l'autoroute Est-Ouest à Béjaïa, la société Chinoise CRCC à respecter les délais de réalisation de ce tronçon routier reliant Merdj Ouamne et le port de Béjaïa soit, du PK 16 au PK 00.

La wali a invité le responsable de cette société à «accélérer le rythme des travaux et à renforcer le chantier en moyen humain et matériel et en matériaux comme le tout-venant», a indiqué la wilaya dans un communiqué. Les travaux de réalisation du tronçon situé entre les PK 16 et PK 11 étant très avancés à hauteur de 90%, le wali a, particulièrement, visité le chantier reliant les points kilométriques PK 11 et PK 00 en présence du directeur de l'agence nationale des autoroutes (ADA), le directeur des ressources en eau et le directeur de China Road and Bridge Corporation (CRCC).

Il s'est, par ailleurs, enquis de l'avancement des travaux de l'échangeur devant relier la pénétrante au PK 11 à la RN 12 à Oued-Ghir, solution adoptée afin de fluidifier le trafic routier.

Ceci, en attendant l'avancement des travaux de la dernière section qui est comprise entre les PK 11 et PK 00 qui devrait, vraisemblablement, prendre beaucoup plus de temps que prévu en raison de la nature marécageuse du terrain qui recommande beaucoup de remblais et un traitement très lent afin de garantir des travaux de qualité.

Une rencontre avait, même, été tenue récemment avec les responsables concernés par le projet en présence du directeur de la caisse nationale d'investissement. La réunion a été consacrée à l'évaluation de l'avancement des travaux de la dernière tranche de cette pénétrante autoroutière.

«Les travaux de la réunion ont été consacrés à l'avancement de la section reliant les PK 16 et PK 11 et l'étude des instruments pouvant aider à l'accélération des travaux de ce projet vital pour le développement socio-économique de la wilaya», a souligné la wilaya. Ils ont, également, tourné sur le règlement de la situation financière liée, particulièrement, au volet du paiement des redevances du maître d'ouvrage au profit de la société Chinoise.

«Le premier responsable de la wilaya a insisté sur le règlement rapide de la partie en devise des de l'entreprise afin de garantir la continuité des travaux, sans interruption, et dans le respect des normes liées à la qualité technique des travaux», souligne la wilaya.

Il a, également, été question de «consolider le travail de coordination entre les différents acteurs afin d'aborder les questions pouvant constituer un obstacle au déroulement normal des travaux et présenter des rapports périodiques sur la situation des chantiers et la levée des obstacles qui pourraient freiner l'avancement du projet».

Les acteurs impliqués dans le projet ont été invités à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de garantir la réception de la dernière tranche de ce projet qui va renforcer le réseau routier de la wilaya.

N. Bensalem

PROJETS DE LA 4e ROCADE ET DE LA RN127

Le wali appelle à accélérer les travaux

LES PROJETS de réalisation de la 4e Rocade Sud-Ouest reliant la wilaya de Aïn Defla à partir de Khemis Miliana à la wilaya de Bordj Bou Arréridj et le dédoublement de la RN127 reliant la wilaya de Tissemsilt à l'autoroute Nord-Sud à hauteur de Ksar El Boukhari, ont fait l'objet, mercredi dernier, d'une visite conjointe du wali de Médéa, Djillali Doumi, accompagné du P/APW, du directeur central des routes et autoroutes et du directeur général de l'Algérienne des autoroutes (ADA).

Au cours de cette visite, le wali a instruit les entreprises réalisatrices à accélérer les travaux de ces projets vitaux. Revêtant un caractère stratégique pour l'économie nationale et le désenclavement des zones traversées par les tracés desdits projets en cours de réalisation, la consistance physique est arrêtée à 262 km en ce qui concerne la 4e Rocade et à 73 km concernant le dédoublement de la RN127, est-il indiqué dans un communiqué de la wilaya.

La visite sur terrain des autorités locales et des responsables centraux a permis de se rendre compte du rythme d'avancement du tronçon situé entre le nord de la wilaya de Médéa et la commune de Berrouaghia, d'un linéaire de 113 km, estimé à 72%, sachant que la 4e Rocade traverse 5 wilayas du pays à partir de Khemis Miliana.

Le wali a demandé aux entreprises intervenantes d'accélérer les travaux pour mettre en exploitation le tronçon reliant la commune de Djendel à celle de Hannacha d'une longueur de 10 km avant le mois de juin prochain et de mettre les moyens nécessaires pour l'achèvement des travaux de réalisation du mégaprojet d'ouvrage d'art situé dans la commune de Bouaichoune et des travaux de réalisation du tronçon à partir du point Zaibek à l'autoroute Nord-Sud à hauteur de Berrouaghia dont le taux d'avancement ont atteint 70%.

Dans le but de faire avancer rapidement les travaux, il a été procédé à la répartition du tronçon de la 4e Rocade reliant Khemis Miliana, d'une longueur de 67 km, dont un lot a été confié à un groupement d'entreprises algéro-turque et un autre lot à un groupement d'entreprises algéro-italienne.

Quant au projet de dédoublement de la RN127, dont la réalisation d'un tronçon de 35 km a été confiée à la société Cosider, cette dernière a été sommée d'achever les travaux pour sa mise en service dans les plus brefs délais.

Les projets visités présentent un intérêt vital pour l'économie nationale et locale, étant donné que la densification du réseau routier permettra de faciliter la circulation des véhicules et des personnes et l'échange de marchandises entre les différentes régions traversées par les nouveaux tracés.

Nabil B.